

A LA VEILLE DU RAMADHAN

# Les commerçants appelés «à se conformer à la Char'ia»

P. 2

# CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

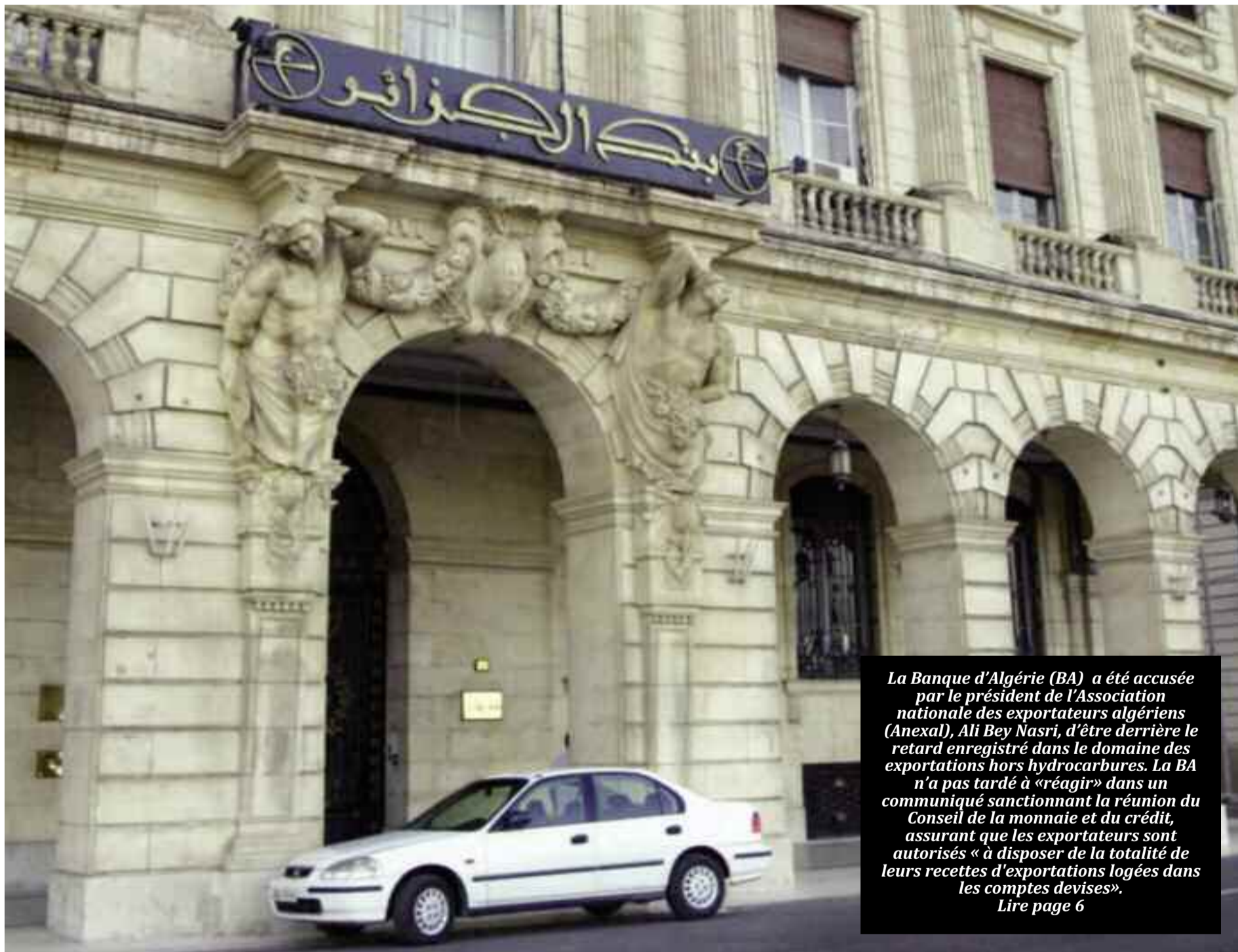
Après le RCD et le PT

## L'UCP rejette les législatives anticipées

Page 3

LE PRÉSIDENT DE L'ANEXAL RÉVÈLE LES OBSTACLES À L'EXPORTATION

# La Banque d'Algérie pointée du doigt



La Banque d'Algérie (BA) a été accusée par le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, d'être derrière le retard enregistré dans le domaine des exportations hors hydrocarbures. La BA n'a pas tardé à «réagir» dans un communiqué sanctionnant la réunion du Conseil de la monnaie et du crédit, assurant que les exportateurs sont autorisés «à disposer de la totalité de leurs recettes d'exportations logées dans les comptes devises».

Lire page 6

Coup d'envoi hier de la rentrée professionnelle  
**350 000 stagiaires au rendez-vous** P. 5

Gestion des théâtres  
**Colloque contre cloques...** P.13

Pillage du foncier touristique à Skikda  
**Confirmation des peines à l'encontre d'Ouyahia et Zaâlane** P. 4

LES TRAVAUX DU PORT D'EL HAMDANIA RELANÇÉS  
**Un hub maritime pour la route de la soie** Page 5

CRÉSUS  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Lundi 29 mars 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°601 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro



A LA VEILLE DU RAMADHAN

# Les commerçants appelés « à se conformer à la Char'ia »

**Volonté de «réguler le marché», ou tentative de jouer sur la fibre «religieuse»? Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé hier, les commerçants à se conformer à l'esprit de la Char'ia dans toutes leurs transactions, «en application des règles de la jurisprudence islamique en matière de vente et en concrétisation du principe de miséricorde», à l'approche du mois sacré de ramadhan.**



Intervenant à l'ouverture d'une rencontre de sensibilisation intitulée «Le commerce en Islam, dispositions et finalités», le ministre a estimé que «la jurisprudence islamique a largement abordé les contrats de ventes où la fraude et la spéculation, qui sont étrangers à la morale du commerçant musulman, n'ont pas de place». Exhortant les commerçants à se conformer à la Char'ia dans toutes leurs transactions, notamment à l'approche du mois sacré de

ramadhan, le ministre a estimé que «le marché ne peut être laissé, aujourd'hui, sans que la foi n'y soit insufflée afin que les intervenants prennent conscience de son importance dans leurs rapports aux citoyens». Une «profession de foi» somme toute évidente d'un échec à répétition. Un «prêche» on ne peut plus évocateur de l'incapacité des pouvoirs publics à gérer le marché par des règles purement commerciales. Et par la rigueur de la loi ! S'agissant de la hausse des prix de certains produits de large consommation et le recours par certains au monopole et à la spéculation, le ministre a relevé que «c'est là,

l'illustration du renoncement aux principes de probité et d'honnêteté, que tout commerçant doit afficher afin d'accéder, comme l'a promis le messenger d'Allah (QSSSL), au rang des compagnons des prophètes et des martyrs». A ce propos, Belmehdi a mis en évidence la solidarité et l'entraide dont ont fait preuve les commerçants algériens en pleine pandémie du Covid-19, des comportements dignes du bon musulman, assurant que le contraire est à mettre sur le registre de «comportement isolé» qui ne peut émaner d'un Algérien imprégné des valeurs de fraternité à l'égard de son concitoyen. De son côté, le

Directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation des commerçants et tous les acteurs de la chaîne de production, notamment les producteurs des produits de large consommation, et ce, dans le but de prévenir toute spéculation et monopole à l'avènement du mois de ramadhan. Le même responsable a mis l'accent, dans ce contexte, sur les axes phares tracés par le ministère du Commerce ainsi que les mesures prises pour la régulation de l'opération commerciale en vue d'assurer les besoins du citoyen. Lors de cette conférence à laquelle ont pris part des membres de la Commission ministérielle de la Fatwa outre les membres du Bureau de la Fatwa et des conseils scientifiques, les interventions ont porté sur l'impératif de la sensibilisation des commerçants aux finalités de la Char'ia en matière de vente, de l'intensification des campagnes de sensibilisation ciblant cette catégorie en coordination avec les instances concernées afin de consacrer les principes d'entraide entre toutes les franges de la société.

S. M/APS

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES RISQUES MAJEURS

## Beldjoud promet «une nouvelle feuille de route»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a appelé, hier au deuxième jour de la Conférence nationale sur les risques majeurs, à la cristallisation des recommandations de la Conférence dans le projet de la nouvelle stratégie des risques majeurs.

La Délégation nationale aux risques majeurs est appelée à former un groupe de travail, composé de plusieurs secteurs et de compétences, dont la mission sera la cristallisation de toutes les recommandations dans le projet de la nouvelle stratégie nationale des risques majeurs, avec élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action aux contours clairs au planning englobant les

mesures à court, à moyen et à long terme, a précisé M. Beldjoud au terme de cette conférence, en présence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer et de plusieurs membres du gouvernement. En outre, le ministre a appelé «au renforcement de l'arsenal juridique et institutionnel et à l'amélioration de la gouvernance à travers la définition des responsabilités clairement et l'association de la société civile dans les différentes étapes, de manière organisée et efficace».

Evoquant que les résultats de cette conférence «qui seront fidèlement communiqués au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde toute l'attention et

le suivi permanent à la problématique des risques majeurs», M. Beldjoud s'est engagé à «veiller à la concrétisation de ces recommandations et à l'évaluation de l'état de sa mise en œuvre sur le terrain». Il a tenu à souligner, dans ce sens, que l'organisation de cette conférence se veut «une nouvelle et forte proclamation de l'action coordonnée et participative, le ministre a insisté sur «l'obligation de redoubler d'efforts et de tirer profit des expertises pour appliquer les recommandations sur le terrain». Et d'ajouter que cet engagement vise à «assurer un futur meilleur aux générations montantes et à relever le défi pour limiter le risque des catastrophes».

Les travaux de cette conférence ont été

couronnés par une série de recommandations pour «l'amorce d'une nouvelle ère de l'action coordonnée et participative» en matière de gestion des risques majeurs. Les recommandations issues des quatre ateliers, organisés dans le cadre de cette conférence plaident pour «l'évaluation et l'actualisation» des plans de gestion des catastrophes et risques majeurs, y compris les séismes ayant frappé récemment plusieurs wilayas, avec le lancement d'un programme national de recherche sur les risques majeurs, outre «la décentralisation de la gestion des catastrophes», notamment en termes de prise de décisions.

R. N.

VIOLENCE DANS LES CAMPUS ET CITÉS UNIVERSITAIRES

## Les étudiants traumatisés

Les étudiants ont peur. Ils sont de plus en plus nombreux dans les différentes universités du pays à manifester leur ras-le-bol face à l'intrusion de voyous dans les campus universitaires où ils sèment la terreur en menaçant toute résistance par l'exhibition ou l'usage d'armes blanches. Les agents de sécurité, en nombre insuffisants et craignant des représailles contre leur propre personne, seraient dépassés. Va-t-il falloir faire appel aux services de sécurité pour assurer la surveillance des campus et cités en dépit du traditionnel respect des franchises universitaires ?

Ce phénomène a pris de l'ampleur. Proportionnellement à la croissance du nombre et à la taille des centres universitaires du pays qui comptent maintenant plus d'un million d'étudiants.

### DES VOYOUS ABONNÉS

La violence s'est infiltrée au sein de ces temples du savoir et vient perturber la sérénité des études. Sami est étudiant en sociologie à Alger. Il témoigne d'un climat insupportable et d'une tendance de plus en plus inquiétante qu'il constate chez ses camarades : «Chacun s'empresse de quitter les lieux dès que les cours se terminent pour fuir le campus et éviter les provocations. Des petits groupes de voyous viennent nous racqueter ou insulter nos camarades étudiants en leur adressant

des propositions indécentes. Quand nous tentons de nous défendre, ils brandissent des couteaux ou des lames de rasoir. Un étudiant en langues étrangères a été balaféré en début d'année.» Le témoignage de Sami n'est malheureusement pas marginal. Sur les réseaux sociaux des SOS sont fréquemment lancés par des étudiantes ou étudiants désespérés. Sonia raconte sous couvert de l'anonymat que trois filles qui squattent une chambre dans sa cité universitaire à l'est du pays harcèlent les voisines dans le but de les recruter dans un réseau de prostitution. L'étudiante affolée, qui a décidé de geler son année pour ne plus à se rendre à la cité, rajoute que ces délinquantes «ne sont même pas étudiantes mais bénéficient toutes les trois des faveurs du personnel de la résidence...»

### MŒURS EN PÉRIL

On se souvient de ce reportage sensationnel d'un média fort critiqué il y a quelques mois pour avoir exagéré l'ampleur des problèmes de mœurs au sein de l'université algérienne. Or, des sources bien informées nous ont confié que le commerce de la drogue, du kif ou des psychotropes, se serait banalisé à l'université. Pis encore, la consommation des stupéfiants concernerait les deux sexes désormais «dans un contexte de stress collectif en raison de la pandémie et du chamboulement dans leur cursus.» Abdou, membre d'un comité autonome

d'un institut à l'université de Tizi-Ouzou, explique qu'on ne peut plus taire le phénomène dans une hypocrite défense de la réputation des étudiants. «Les étudiantes et les étudiants sont victimes du pourrissement qui vise à corrompre les mœurs. L'administration n'est pas capable ou ne veut pas protéger nos campus. Parfois on se demande si ce n'est pas voulu, pour nous punir à cause de nos revendications. Les voyous, des extra-universitaires font la loi et nous terrorisent. On a même pensé à créer un groupe de vigilance avec nos camarades qui pratiquent des arts martiaux...»

Paroles de colère ou de désespoir. Les étudiants perturbés par la méthode mixte de cours en présentiel et cours à distance doivent aussi faire face aux agressions devenues quotidiennes. Ils sont déjà trop nombreux à désertir, soit les cités, soit les amphithéâtres à cause de cette atmosphère inadaptée aux études. Il faut se souvenir qu'en février 2019, un étudiant en médecine était assassiné dans sa chambre universitaire à Alger. La même année, à Annaba, un étudiant étranger originaire du Zimbabwe périssait sous les coups portés par un voleur qui voulait lui subtiliser son téléphone portable. Effroyables scènes de violence qui pourraient se répéter si l'on se fie au climat actuel dans les universités. A moins que les pouvoirs publics se décident enfin à réagir.

Nordine Mzala

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 65 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59



## TROISIÈME PARTI, APRÈS LE RCD ET LE PT, À OPTER POUR CE CHOIX

# L'UCP rejette les législatives anticipées

**Encore un parti qui rejette les élections législatives anticipées du 12 juin. Après le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et le Parti des travailleurs (PT), c'est autour de l'Union pour le changement et le progrès (UCP) de se joindre à ce qui s'apparente à un front du rejet.**

Le parti de Zoubida Assoul a réuni samedi son Conseil national, lequel a décidé de rejeter le scrutin, estimant qu'il n'est pas en mesure d'apporter des solutions à la crise que traverse le pays. «Les élections législatives du 12 juin 2021 proposées par le chef de l'Etat dans les circonstances actuelles ne peuvent en aucun cas être une solution à la crise. Bien au contraire, cela ne fera que l'aggraver d'autant plus que celles-ci ne constituent en aucun cas une priorité pour le citoyen», estime l'UCP dans un communiqué rendu public, hier, sanctionnant les travaux de son CN. Pour le parti, ces législatives constituent «une manœuvre du pouvoir pour se recycler avec les mêmes pratiques et mécanismes et les mêmes visages responsables en partie de la crise actuelle». Raisons pour lesquelles, l'UCP «rejette aussi bien en la forme que dans le fond ces élections comme celles qui les ont précédées», a-t-il tranché, rappelant au passage qu'il n'a jamais participé à des élections



depuis son agrément. Soit en 2012. Le parti de Zoubida Assoul, pour trouver ses arguments, n'a pas été loin constatant d'emblée «la reprise des marches pacifiques» qui a eu lieu à l'occasion du deuxième anniversaire de la révolution du 22 février 2019,

après un arrêt en raison de la pandémie de Covid-19. Ainsi, «les citoyens et les citoyennes dans la majorité des régions du pays et dans plusieurs capitales du monde pour notre communauté établie à l'étranger, étaient au rendez-vous pour renouve-

ler, aujourd'hui, plus que jamais, leur détermination à poursuivre la révolution pacifique dans le but d'édifier un Etat de droit et des libertés, loin de toute manipulation idéologique et populiste», fera remarquer l'UCP. Et de regretter que de l'autre côté, «le pouvoir est resté accroché à sa feuille de route unilatérale et refuse toute politique d'ouverture pour mettre fin à la crise actuelle». Une crise, a-t-il prévenu, «menace la cohésion et la paix sociale». L'UCP tire la sonnette d'alarme et met en garde que «si le pouvoir continue à imposer sa politique de répression au lieu de répondre aux revendications du HIRAK populaire, cela risque d'approfondir davantage la crise». Vu ce que le parti qualifie de «blocage politique», outre «la détérioration inquiétante de la situation économique et sociale du pays, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire sur l'emploi et le pouvoir d'achat du citoyen». Ce constat démontre selon l'UCP, «l'incapacité du pouvoir à trouver des solutions concrètes pour endiguer la crise», lui reprochant son mode de gouvernance «usé». Tout en réitérant son «attachement à une rupture totale et un changement profond du système dans le cadre d'un Etat de droit où règnerait la force de la loi et non la loi de la force», l'UCP réaffirme être «fidèle» à sa vision qui est celle d'instaurer un Etat de droit et d'assurer pacifiquement l'alternance au pouvoir. Le parti de maître Assoul a enfin précisé que la tenue de son congrès aura lieu «dans les meilleurs délais et ce, dans le respect des mesures sanitaires relatives à la pandémie de Covid-19», sans pour autant fixer une quelconque date.

M. Aïssa

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Abdallah Djaballah prêche les « vertus de la participation »

«Il n'y a aujourd'hui aucune raison de boycotter et de tourner le dos à la scène politique». Bête noire des officines qu'ils l'ont dépossédé de plus d'un parti politique, islamiste intégriste aux allures BCBG, Abdallah Djaballah flaire le quinté du 12 juin, le rendez-vous électoral des législatives qui aiguise les appétits gargantuesques d'une classe politique shootée aux privilèges et standing de l'hémicycle Zighout Youcef. «Celui qui veut faire aboutir ses idées et convictions, dixit Abdallah Djaballah, n'a qu'à se présenter aux élections, à commencer par les législatives». Même si la formation politique qu'il dirige, à savoir le Front de la justice et du développement (FJD), n'a pas encore tranché la question de la participation (ou non) aux

«joutes électorales», Abdallah Djaballah se fait, tôt, prêcheur de la bonne parole participative, «imam» de la votation républicaine. Samedi soir, rapporte l'agence APS, depuis Aflou (Laghouat), Djaballah pressa ses compatriotes algériens «désireux d'opérer un réel changement» à veiller au «bon choix» de leurs représentants aux prochaines législatives. Animant un meeting à la bibliothèque Mohamed Cheriet, Abdallah Djaballah a indiqué œuvrer à privilégier les critères de la «valeur et de la compétence» dans le choix des candidats aux législatives, afin qu'ils soient à la «hauteur des attentes» des citoyens, ajoutant avoir retiré les formulaires de candidatures et les avoir répartis entre les wilayas, en attendant la décision finale du Conseil

consultatif (Madjliss Echourra) du parti qui sera prise au courant de la semaine prochaine. «Le meilleur moyen de traduire, dans les faits, les aspirations des citoyens, est d'arriver au pouvoir», professe Abdallah Djaballah. «Par la voie légitime et légale, ajoute-t-il, en obtenant la majorité parlementaire». Au sujet du nouveau régime électoral, la proportionnelle sur liste ouverte, le président du FJD se montre, pour le moins, satisfait. Le code électoral tel qu'il est amendé est, à ses dires, un «facteur contribuant à faire parvenir les méritants au Parlement et aux différentes assemblées élues, plutôt que de cautionner des têtes de liste qui ne font pas consensus».

M. Az



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

## Le corps électoral à plus de 24 millions

Le corps électoral après révision périodique des listes électorales compte 24 392 438 électeurs, tandis que le nombre des candidats possibles au niveau de 58 wilayas, s'élève à 10 702, a indiqué, samedi, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi.

Dans un point de presse consacré à l'évaluation des résultats de la révision exceptionnelle des listes électorales, M. Charfi a indiqué que le corps électoral inscrit à l'occasion de l'élection de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le rendez-vous du 12 juin prochain, s'élève à 24 392 438 électeurs, dont 23 486 979 électeurs répartis sur les 58 wilayas et 902 365 électeurs pour la communauté établie à l'étranger. Ces résultats sont provisoires, étant donné que les inscriptions prendront fin dans les deux prochains jours», a relevé M. Charfi qui estime que ces résultats «ne diffèrent pas beaucoup des résultats du nombre du corps électoral, après la révision périodique». Selon lui, le nombre des nouveaux inscrits sur les listes électorales s'élève à ce jour, à 179 792 inscrits, tandis que le nombre

global des radiés, il est de 101 744 personnes. Le nombre des personnes inscrites via la plateforme électronique, est de 3 276 inscrits, a fait savoir le responsable qui qualifie cette opération d'«active» au vu de l'engouement des citoyens. Le changement de résidence a concerné 483 personnes, le nombre de demandes d'obtention d'un duplicata de la carte d'électeur est de 2 252 et celui des nouveaux inscrits concernant les membres du secrétariat, est de 12 350. Répondant aux journalistes sur l'éventualité de prolonger la révision exceptionnelle des listes électorales, M. Charfi a indiqué que le décret relatif à la convocation du corps électoral «fixe ces délais», ce qui est, a-t-il estimé, «suffisant», d'autant plus que les listes électorales ont été révisées à trois reprises en 5 mois. S'agissant du retrait des imprimés de candidature, M. Charfi a indiqué que «le nombre des imprimés de candidatures retirés a atteint, jusqu'à ce samedi, 3 270, dont 1 420 imprimés retirés par 55 partis agréés, et 1 863 autres dans le cadre des listes d'indépendants», faisant savoir que le premier imprimé a été retiré le 15 mars en cours dans les wilayas de Sétif, M'sila,

Boumerdès et Tlemcen. Il a également souligné les facilitations fournies aux partis désirant présenter leurs candidatures, dans le cadre des dispositions de l'article 316 de la loi électorale qui exige 25 000 signatures réparties sur 23 wilayas, en permettant à ces partis le retrait des formulaires et la souscription des signatures auprès du siège de l'Anie ainsi que de ses délégations locales. M. Charfi a fait état d'un million et 500.000 formulaires fournis, dont 126 000 distribués au niveau central de l'Anie, au profit de cinq partis ayant déposé une demande à cet effet. Au niveau des délégations, le même responsable a souligné la distribution de 10 702 formulaires, dont 2 000 destinés à la communauté algérienne établie à l'étranger, de 1 175 500 formulaires de souscription des signatures et de 122 300 fiches d'informations concernant les candidats. S'agissant du soutien aux jeunes candidats pour l'échéance du 12 juin prochain, le président de l'ANI a fait état de la publication, avant le lancement de la campagne électorale, d'un «décret exécutif» fixant les règles de soutien des jeunes.

R. N.



AMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION :

## « Les relais de la bande activent à l'ombre »

**Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a affirmé hier, que la capacité de l'Algérie à faire face aux campagnes diffamatoires et à déminer la situation sur ses frontières n'est pas un simple discours médiatique.**

Lorsque le président de la République évoque des données et des faits avérés sur des campagnes diffamatoires dont nous connaissons la source et l'origine, « cela veut dire que nous avons connaissance de tout ce qui se trame contre nous et détenons tous les moyens nécessaires pour déminer la situation sur nos frontières. Cela n'est pas un simple discours médiatique », a déclaré Belhimer dans un entretien accordé au site électronique « El Chark El Yaoum ». En soulignant que l'Algérie est un pays pivot, le président de la République a transmis « un message à tous ceux qui utilisent des méthodes abjectes pour l'amener à renoncer à ses positions constantes », considère-t-il. Les institutions de l'Etat, avec à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP) « œuvrent sur tous les plans », avec des mécanismes très développés pour « faire face à toutes les attaques, quel que soit leur type ou leur source », pour préserver la stabilité du pays et la cohésion de son peuple, à l'ombre de la recrudescence des hostilités basées sur des intérêts géopolitiques et l'alliance d'un pays de la région avec des organisations dangereuses, particulièrement terroristes qui constituent un danger pour le monde entier et pas seulement pour l'Algérie, a-t-il ajouté. Concernant « la contre-révolution » évoquée par le président de la République que « mènent des ennemis de l'intérieur, résidus de la Isaba (bande) », le porte-parole du gouvernement a précisé que ce terme renvoie à ceux qui « rejettent la volonté du peuple parmi les parties d'intérêts étroits éjectées par le hirak populaire béni qui a mis à nu leurs plans », rappelant qu'en dépit de leur rejet deux années



durant, « leurs relais activent à l'ombre et s'attaquent à toute tentative de changement vers le mieux ». Belhimer a indiqué que ces parties ont tenté vainement de revenir à la charge en essayant d'exploiter la crise sanitaire. Les tentatives conduites par ces mêmes parties pour « embrouiller » les projets de réforme ont également échoué. Le ministre a rappelé que le hirak leur a grandement servi en les « amenant à exercer cette profession conformément à l'éthique et la législation ». Evoquant la

réforme du secteur de l'information et de la communication, Belhimer a également indiqué qu'il y a eu « un quasi-accord » sur le fait que le problème juridique et l'absence de textes clairs pour l'encadrement du marché de la publicité et le contrôle des régulations de la pratique journalistique à travers les espaces numériques « entravent le développement de l'acte journalistique professionnel ». A ce titre, ajoute-t-il, un texte relatif à la régulation de la presse électronique a été publié, faisant état d'un

travail en cours pour la publication d'un ensemble de textes à même de permettre au secteur des médias de jouir d'une grande crédibilité qui sert à mesurer le degré de sensibilisation des citoyens aux questions fondamentales de la nation. S'agissant du projet de loi organique sur l'information, le ministre a affirmé qu'elle « intégrera toutes les réformes qui, nous l'espérons, donneront à la presse algérienne la place qui lui sied ».

R. N.

ARRÊTÉ LORS DE LA MARCHÉ DE VENDREDI DERNIER

### Le ressortissant marocain écope d'une amende de 20 000 DA

Le ressortissant marocain arrêté lors de la marche du hirak du vendredi dernier et se trouvant en situation irrégulière en Algérie a été condamné hier par le tribunal d'Alger à verser une amende de 20.000 DA. Ce ressortissant marocain a indiqué que son séjour est tout à fait régulier, précisant que son passeport est en possession de son compatriote. Le Marocain âgé de 30 ans a été interpellé au milieu de la foule des participants vendredi dernier à la place du 1er-Mai.

ARRÊTÉ VENDREDI DERNIER LORS DE LA MARCHÉ DU HIRAK  
**L'étudiant Abdenour Ait Saïd remis en liberté**

L'étudiant Abdenour Ait Saïd, interpellé vendredi dernier lors de la marche du hirak, à Alger a été finalement relâché. Il a comparu hier devant le tribunal de Sidi M'hamed qui a décidé de sa libération. Pour rappel, un sit-in et des mouvements de protestations ont eu lieu hier devant le tribunal de Sidi M'hamed, pour exiger la libération des personnes arrêtées vendredi parmi lesquelles figure l'ancien détenu d'opinion Mohamed Tadjadit. Ils ont été présentés hier matin devant le procureur de la République.

PILLAGE DU FONCIER TOURISTIQUE À SKIKDA

## Confirmation des peines à l'encontre d'Ouyahia et Zaâlane

La cour d'Alger a confirmé hier les peines rendues en première instance contre l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda. La cour a ainsi condamné Ahmed Ouyahia à une peine de sept ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars, et Abdelghani Zaâlane à une peine de trois ans de prison ferme et une amende de 1 million de dinars. L'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Amar Ghoul, a écopé de 3 à 4 ans de prison ferme et condamné à verser la même amende. La peine d'emprisonnement de l'ancien wali Mohamed Bouderbali a été également durcie à 7 ans de prison et 2 millions de dinars d'amende. La cour a confirmé la peine rendue en première ins-

tance à l'encontre de l'investisseur Ben Fassi Mohamed, condamné à quatre ans de prison ferme et à une amende de 1 million de dinars. La même juridiction a également prononcé une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars à l'encontre des ex-walis de Skikda, Fawzi Ben Hocine et Derfouf Hadjri. Les accusés sont poursuivis dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda, pour abus de fonction, octroi d'indus privilèges et dilapidation de deniers publics. En réponse à la présidente de l'audience concernant la note qu'il a signée en 2010 soumettant les domaines communaux à la loi sur l'investissement, Ouyahia a indiqué que le but de cette décision est la codification de l'octroi des avantages aux investisseurs, ajoutant que cette note a été annulée en 2012. Auditionnés à leur tour, les ex-

walis Mohamed Bouderbali, Fawzi Benhocine et Derfouf Hadjri ont nié les charges retenues contre eux, en rapport avec l'octroi d'indus privilèges à l'investisseur Mohamed Benfassi pour la réalisation de projets dans les communes de Azzaba, Filfila et Hamadi Krouma dans la wilaya de Skikda, soutenant que l'approbation des dossiers d'investissement passe par une commission spécialisée en présence du représentant des communes concernées. Ces projets validés entre 2011 et 2014 consistaient en la réalisation d'un parc touristique Park Beach dans la commune de Filfila, d'une usine à Azzaba et d'une cimenterie à Hamadi Krouma, projets qui n'ont pas vu le jour. Derfouf Hadjri, l'ex-wali de Skikda (2017 à octobre 2019) a imputé ce retard à l'existence d'habitations anarchiques sur les terrains réservés à cet effet.

ILS ONT REÇU UNE FORMATION EN MATIÈRE DE DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE

## 30 fonctionnaires affectés aux différentes ambassades

Les trente diplomates algériens qui ont bénéficié de cycles de formation en matière de diplomatie économique au siège du ministère des Affaires étrangères, ont rejoint les ambassades algériennes. Ces cycles de formation ont permis aux diplomates d'acquérir les compétences nécessaires avant de rejoindre leurs postes aux bureaux des affaires économiques et commerciales au niveau des ambassades algériennes à l'étranger pour mieux s'acquitter de leurs missions, à savoir

le soutien des opérateurs algériens dans le domaine de l'export en les aidant à accéder aux marchés mondiaux. Il a été mis en place un réseau international de chargés des affaires économiques et commerciales au niveau des ambassades algériennes à l'étranger. Ce réseau fournit aux exportateurs les informations sur le mode de consommation dans les marchés locaux et étrangers. Les diplomates se déplacent, si nécessaire, à la rencontre des opérateurs étrangers. Un

bureau d'information relevant de la Direction des Affaires étrangères a été récemment ouvert, ayant pour mission d'accueillir les exportateurs algériens et leur fournir toutes les informations nécessaires avant qu'ils accèdent aux marchés extérieurs. Le bureau offre des informations sur les produits (normes phytosanitaires, santé animale, normes de qualité) et les prix appliqués, permettant ainsi à l'exportateur de faire une étude de marché.

## LES TRAVAUX DU PORT D'EL HAMDANIA RELANÇÉS

# Un hub maritime pour la route de la soie

**Le méga projet de réalisation du port d'El Hamdania à Cherchell devait être relancé dans les prochains jours. Les travaux vont reprendre dès que la base de vie sera installée. Ce projet entre dans le prolongement de l'accord de partenariat stratégique signé par l'Algérie et la Chine en 2014 dans le cadre de la route de la soie.**

Le projet sera financé par un prêt à long terme du Fonds national d'investissement (FNI) et un crédit de la banque chinoise Eximbank of China estimé à 3,3 milliards de dollars. D'une capacité de 25 millions de tonnes par an, le futur port permettra le transit d'un grand volume de trafic conteneurs et habilite ce dernier à figurer parmi les 30 plus grands ports au monde. La réalisation de ce projet a été confiée à une société mixte de droit algérien composée du groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises que sont CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company). Régie par la règle 51/49%, cette société mixte est chargée de réaliser les travaux d'études, de construction, d'exploitation et de gestion de cette infrastructure portuaire. Pour le financement de la première phase de ce projet, un budget de 150 milliards de dinars a été déjà dégagé en 2016. Les autorités de la wilaya de Tipasa ont présenté aux responsables de l'Agence nationale de réalisation du port du Centre d'El Hamdania à Cherchell, trois sites pour l'implantation de la base de vie au profit des travailleurs de la société de réalisation, et ce en prévision du lancement des travaux prochainement, a-t-on appris des services de la wilaya. La wali de Tipasa, Labiba Ouinaz, qui était accompagnée, du DG de l'Agence nationale de réalisation du port du Centre, nouvellement installé Amar Grine, s'est enquis des trois sites dans la commune de Cherchell, proposés par les autorités locales pour abriter la base de vie au profit des travailleurs du groupe chargé de la réalisation du projet dont les travaux seront lancés prochainement, précise la même source. Le président Tebboune a fixé un délai de deux mois, au maximum, pour la prise de toutes les dispo-



sitions nécessaires au lancement effectif des travaux de réalisation du port stratégique d'El Hamdania à Cherchell. La wali de Tipasa avait annoncé au début de cette année, des préparatifs locaux intenses en vue du lancement de ce projet durant le mois d'avril prochain, au plus tard. Elle avait indiqué que ses services sont «mobilisés pour la finalisation des derniers préparatifs et mesures» relatifs entre autres, à l'«expropriation et à l'indemnisation des propriétaires terriens, parallèlement au relogement d'un nombre de familles».

## SA MISE EN SERVICE EST PRÉVUE DANS QUATRE ANS

L'opération relative à la libération des assiettes foncières nécessaires pour le projet ainsi que les circuits routiers devant

relier cette infrastructure portuaire à l'autoroute Est-Ouest sur une distance de 35 km, ainsi qu'aux lignes ferroviaires sur une distance de 24 km se poursuit toujours selon la cheffe de l'exécutif soulignant que les études techniques et commerciales prévoient la création de 150 000 postes d'emploi direct et indirect. Elle a signalé l'affectation, au profit du projet, d'une enveloppe de 6,281 milliards de dinars pour la réalisation d'une zone logistique et industrielle, sur une assiette de 2 600 ha, en plus d'une ligne ferroviaire et d'une pénétrante pour relier Cherchell à l'autoroute Est-Ouest au niveau d'El Affroun (Blida). La wali de Tipasa avait rassuré les familles résidant actuellement sur le site destiné à l'implantation du projet, au nombre de 250, qu'elles seront «relogées dans le cadre du program-

me de logements publics». Le président Tebboune, avait instruit, lors du Conseil des ministres du 28 juin dernier, le Premier ministre, de réétudier le projet du port du Centre d'El Hamdania, avec le partenaire chinois «sur de nouvelles bases transparentes» et de «prendre de nouveau contact avec le partenaire chinois et d'étudier le projet sur de nouvelles bases transparentes pour le soumettre une seconde fois, dans un délai maximum de trois mois». Le président Tebboune avait rappelé les «pertes occasionnées» par son retard de réalisation à l'économie nationale en général, l'objectif stratégique de ce port étant «le désenclavement des pays africains sans accès maritimes avec ce que cela implique en termes d'impulsion de la vie économique et de création d'emplois».

Cette infrastructure portuaire sera réalisée dans un délai de sept ans, mais sera progressivement mise en service dans quatre ans, avec l'entrée d'une compagnie chinoise, Shanghai Ports, qui assurera son exploitation durant une période de concessions pendant une période de 25 ans. La structure comptera 23 terminaux d'une capacité de traitement de près de 6,5 millions de containers/an, avec 25,7 millions de tonnes/an de marchandises. Il sera aussi un pôle de développement industriel, relié aux réseaux ferroviaire et autoroutier et bénéficiant, dans sa proximité immédiate, de deux sites totalisant 2 000 hectares destinés à accueillir des projets industriels. Le trafic portuaire de marchandises dans la région centre du pays devrait atteindre, à l'horizon 2050, un volume de 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement, contre 10,5 millions de tonnes traitées actuellement par les ports d'Alger et de Ténès.

Mahmoud Tadjer

## OUVERTURE AUJOURD'HUI DES ASSISES NATIONALES DE L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE 1 300 participants attendus

Le Centre international des conférences (CIC) d'Alger abritera aujourd'hui les «Assises nationales de l'économie de la connaissance». Ces Assises nationales ont pour but de rassembler toutes les parties prenantes autour de l'économie de la connaissance, en vue de préparer d'importantes réformes juridiques et réglementaires, pour permettre l'émergence d'une économie basée sur la connaissance, selon les organisateurs. Plus de 1 300 participants, dont plus de 200 experts nationaux et internationaux, auront à débattre autour de différentes thématiques. L'événement se déroule également en mode virtuel, permettant ainsi à une cinquantaine d'experts algériens de la diaspora de participer aux assises via visioconférence. Plusieurs ateliers seront organisés en marge de cet événement avec différentes thématiques, à savoir l'encouragement de la recherche et le développement dans le secteur économique, le financement de l'innovation, la propriété intellectuelle, le transfert technologique, la formation, l'éducation

et le renforcement des capacités ainsi que la gouvernance.

A ce propos, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des Startups, Yacine El Mahdi Oualid, a indiqué à l'APS que «cette approche se voulant complètement inclusive, permettra aux participants de contribuer avec leurs idées et leurs expériences, à façonner une vision commune, de ce que pourrait être le modèle algérien en matière d'économie de la connaissance, s'accroissant et qui constitue un enjeu de souveraineté majeur». Pour sa part, le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Redha Tir, a indiqué que ces Assises nationales «incarnent l'engagement du président de la République à diversifier l'économie et à opérer une transformation profonde de sa composition» estimant qu'elles représentent «une véritable lancée pour instaurer les bases de l'économie de la connaissance et contribuer à la construction d'un nouveau modèle économique dans notre pays».



## COUP D'ENVOI HIER DE LA RENTRÉE PROFESSIONNELLE DE MARS 2021 350 000 stagiaires au rendez-vous

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Houyem Benfriha, a donné, hier à Oran, le coup d'envoi de la rentrée professionnelle de la session de mars 2021, pour laquelle près de 350 000 places pédagogiques de formation ont été offertes. Le coup d'envoi a été donné à partir de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de la daïra d'Es Senia. Le nombre de postes de formation offerts pour cette rentrée s'élève à 348 740 places pédago-

giques dont 140 562 par apprentissage, 97 573 autres en formation présentielle et 3 700 en formation à distance, en plus de 477 places pédagogiques de formation pour les personnes handicapées physiques. Le secteur dispose également de 4 081 nouveaux postes de formation en milieu rural, 23 293 autres au profit des femmes au foyer et plus de 13 000 dans les établissements de formation privés. Le programme pédagogique de cette rentrée englobe 409 spécialités pour les formations

diplômantes et 126 spécialités pour les formations qualifiantes initiales de courte durée. Ces spécialités couvrent 23 branches de la nomenclature professionnelle et des spécialités de formation professionnelle. La visite de la ministre s'est poursuivie par l'inauguration d'un nombre de structures et la tenue d'une rencontre avec les cadres et formateurs du secteur et des opérateurs économiques ayant conclu des conventions pour la formation de stagiaires.



OBSTACLES À L'EXPORTATION

# Le président de l'Anexal accuse la Banque d'Algérie

**La Banque d'Algérie a été accusée par le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, d'être derrière le retard enregistré dans le domaine des exportations hors hydrocarbures, dont le montant dépasse difficilement 1 milliard de dollars, alors que les potentialités existent.**

En relevant un décalage entre le discours et la réalité du terrain, Ali Bey Nasri estime que la réglementation des changes demeure «le principal frein à l'exportation». Invité hier par la Chaîne 3 de la Radio nationale, il appelle la Banque d'Algérie à davantage de «réactivité». Pour le président de l'Anexal, «les instructions, données par le président de la République le 18 août dernier, lors de la présentation du Plan de relance économique, pour encourager les exportations ne sont pas traduites sur le terrain». Ali Bey Nasri qualifie la réglementation des changes, de «principal verrou à l'exportation». «Une loi qui date de 2007 et qui n'est pas en phase avec ce qui devrait être fait pour encourager les exportations», Bey Nasri. Le président de l'Anexal, qui a participé à l'élaboration de la Stratégie nationale de développement des exportations a dénoncé le fait que les recommandations transmises par les exportateurs ne sont pas écoutées. Il appelle la Banque d'Algérie à «plus de réactivité» et à lever les entraves à l'exportation telles que l'interdiction faite aux entreprises algériennes d'établir des représentations à l'étranger et la pénalisation du non-rapatriement des devises. «Il faut qu'on com-



prendre définitivement que l'internationalisation d'une entreprise algérienne est un levier de croissance pour l'économie du pays», relève Ali Bey Nasri qui insiste : «jusqu'à quand allons-nous interdire aux entreprises algériennes, qui ont atteint un certain stade de maturité, d'investir à l'étranger ?» Face à l'argument de la Banque d'Algérie sur la baisse des réserves de change, le président de l'Anexal révèle avoir demandé à ce que les opérateurs utilisent

le compte devise de l'entreprise, mais que sa requête n'a pas été accueillie favorablement. Pour pallier ce problème persistant, Ali Bey Nasri appelle à davantage de souplesse dans la réglementation des changes, pour accompagner les exportateurs qui sont en grande majorité inexpérimentés. «Sur les 1 200 exportateurs recensés, 1 150 font leurs premiers pas», rappelle le président de l'Anexal qui juge, injustifié de faire planer sur leur tête la menace d'une accu-

sation en pénal, qui assimile le risque de non-rapatriement des recettes d'exportations à une fuite de capitaux. L'expert propose d'extraire des poursuites judiciaires, les exportateurs assurés auprès de la Cagex. Le président de l'Anexal indique que désormais, il milite pour que «le développement des exportations comme source de devises soit inscrit, noir sur blanc, dans les missions de la Banque d'Algérie». Il appelle également à réduire les dépenses du fret, libellées en devises puis dominé par les armateurs étrangers. «Pourquoi ne pas mettre 2 ou 3 milliards de dollars pour l'achat des navires qui nous manquent, notamment les céréaliers, au lieu de perdre chaque année 5 à 6 milliards de dollars de fret ?», s'interroge-t-il encore. Ali Bey Nasri, qui s'étonne également que la Loi de finances 2021 ait supprimé le compte d'affectation du Fonds de soutien pour la promotion des exportations (FSPE). «Nous n'avons pas encore de réponse officielle sur le sort réservé au FSPE», interpelle le président de l'Anexal. Il met en garde contre les effets négatifs de la réglementation des changes alors que l'Algérie s'engage dans la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). **Hafid Mesbah**

L'AGRICULTURE SAHARIENNE SE MODERNISE

## Un portail de services en ligne lancé

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a lancé hier à Alger un portail dédié aux services numériques du secteur ainsi que le site électronique de l'Office de développement de l'agriculture saharienne (ODAS). Supervisant la cérémonie de lancement, le ministre, Abdelhamid Hamdani a précisé que ce portail facilitera les opérations de dépôt et de traitement des dossiers et permettra aux investisseurs d'accéder aux différentes informations disponibles sur le foncier agricole dans les wilayas pour pouvoir exercer des activités agricoles. «Le portail des services numériques du secteur fournira à tout opérateur désirant investir dans le secteur agricole toutes les informations nécessaires lui permettant de déposer son dossier», a indiqué le ministre qui souligne les facilitations fournies afin de suivre le dossier sur ledit portail.

En outre, il a qualifié cette opération «d'étape historique», car permettant, a-t-il dit, de faciliter l'octroi des crédits aux investisseurs, en utilisant des outils électroniques sans obstacles bureaucratiques ni comités, ce qui permettra au secteur de collaborer avec les investisseurs en toute transparence au niveau du guichet unique, dans le cadre de



la démarche de rapprochement de l'administration du citoyen». Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant la numérisation du secteur et la lutte contre la bureaucratie, dans l'objectif d'assurer un meilleur suivi des activités agricoles, de rationaliser les ressources humaines et financières et de sécuriser les données. En premier lieu, ajoute le ministre, une superficie de 136 000 hectares sera mise à la disposition des investisseurs désirant exercer des activités agricoles, à travers l'utilisation de différentes tech-

nologies avancées dans le traitement des dossiers. Le portail des services numériques se veut une fenêtre numérique interactive destinée à l'ensemble des professionnels du secteur et des opérateurs économiques. Outre la publication de textes réglementaires et procédures administratives régissant les différentes activités du secteur, le portail offre également la possibilité de retirer et d'envoyer des dossiers administratifs, des modèles, des formulaires et/ou les autorisations requises sans se déplacer au ministère, en sus de la publication d'informations relatives aux différents systèmes d'appui et d'accompagnement concernant les différentes filières agricoles. Par ailleurs, il a été procédé également au lancement du site électronique de l'ODAS, qui constitue un espace consacré à l'investissement structuré dans l'agriculture saharienne stratégique, outre des informations concernant l'ODAS et ses missions. Le site publie toutes les données et informations dont a besoin l'investisseur sur le site, à l'instar des surfaces agricoles disponibles et leurs sites géographiques ainsi que les conditions d'accès et l'agriculture devant être développée.

**R. E.**

MISE EN ŒUVRE DE LA ZLECAF

## La BAD veut approfondir la participation du privé

L'exploration de stratégies pour approfondir la participation du secteur privé à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) a été le point central abordé lors d'une réunion organisée par la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué cette institution dans un communiqué.

Organisée par la BAD, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi) et le Centre du commerce international (ITC) en fin de semaine écoulée, cette réunion de l'initiative «Aide pour le commerce» a porté sur «le renforcement de la participation du secteur privé aux dialogues politiques sur le commerce, les investissements et les infrastructures, les stratégies visant à accroître la participation des micros, petites et moyennes entreprises et la nécessité de partenariats plus importants pour attirer les investissements dans les industries prometteuses», précise la BAD. Cité dans le communiqué publié sur le site web de la BAD, Pamela Coke-Hamilton, directrice exécutive du Centre du commerce international

(ITC) a déclaré que «le succès de la ZLECAF dépend de la capacité des entreprises africaines à comprendre et à tirer partie des opportunités liées au commerce offertes par la ZLECAF». Selon elle, l'initiative «Aide pour le commerce», qui promeut le rôle du commerce dans le développement et soutient le renforcement des capacités productives, devrait se concentrer sur trois priorités pour renforcer le rôle du secteur privé dans la ZLECAF. Il s'agit, poursuit-elle, de doter les entreprises de compétences et de savoir-faire en encourageant les partenariats multipartites pour attirer les investissements pour une plus grande valeur ajoutée et en améliorant les connexions au marché en utilisant le commerce électronique et les plates-formes numériques. Il a été noté, d'autre part, que le rôle du secteur privé dans l'accélération du développement industriel et de la diversification économique, en particulier dans le contexte de la pandémie actuelle et d'autres problèmes de développement. «Le secteur privé représente 80% de la production totale, les deux tiers des investissements, les trois quarts du crédit

et emploie 90% de la population en âge de travailler», a indiqué le ministre ghanéen du Commerce et de l'Industrie, Alan Kyerematen. Il a été également noté lors de cette réunion, que plusieurs facteurs déterminants, notamment un environnement commercial propice, une connectivité abordable, une numérisation accélérée et des opportunités de forger de solides partenariats public-privé. La Banque africaine de développement, l'Onudi et le CCI se sont, chacun engagés avec le secteur privé aux niveaux continental, régional et infranational pour faciliter l'accès de la communauté des affaires africaines au nouveau marché unique, a déclaré, quant à lui, le vice-président de la BAD, Solomon Quaynor. Selon lui, la BAD cherche à soutenir des initiatives visant à stimuler le commerce et à améliorer les moyens de subsistance des Africains, citant la Bourse éthiopienne des produits de base comme un modèle à reproduire à travers l'Afrique, faisant référence à la bourse des matières premières établie en 2008 qui transforme le commerce agricole du pays.

**R. E.**



## ZONES D'OMBRE DE CONSTANTINE

# Réception prochaine de projets d'AEP

**Des projets d'alimentation en eau potable (AEP) seront «prochainement» réceptionnés au profit de quelque 1 200 foyers situés dans des zones d'ombre de la wilaya de Constantine, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.**

Ces opérations, lancées dans le cadre du programme national de prise en charge des zones d'ombre, sont destinées aux régions classées zones d'ombre dans les communes d'Ain Smara, Constantine et El Khroub, a fait savoir la même source, affirmant que les travaux ont été confiés à la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO).

Le chantier ouvert au 13<sup>ème</sup> kilomètre dans la zone d'ombre Kikaya de la commune d'Ain Smara «tire à sa fin avec un taux d'avancement avoisinant les 95%», a souligné la même source, faisant état d'une quarantaine de familles bénéficiaires.

S'agissant du taux d'avancement des travaux d'AEP lancés au profit de 1.100 familles de la localité El Berda sur les hauteurs de la commune de Constantine,



il est de l'ordre de 85%, selon les précisions fournies par les services de la wilaya. Selon la même source, la cité El Berda figure parmi les régions les plus déficitaires en eau potable, compte tenu de son emplacement en hauteur et l'existence d'un plan de viabilisation conforme permettant la réalisation de réseaux d'alimentation en eau potable notamment.

Une fois achevée, l'opération permet-

tra l'amélioration de l'AEP dans ce lotissement qui existe depuis plus de 30 ans, a rappelé la même source, affirmant que des efforts étaient en cours pour la concrétisation d'une importante opération dans cette zone d'ombre. Une autre opération lancée au profit de 50 familles de la région enclavée Ain Guedjeoua dans la commune d'El Khroub a été également lancée dans le cadre du programme de prise en charge des zones d'ombre et

affiche un taux d'avancement de travaux de l'ordre de 80%, selon la même source, qui a précisé que toutes ces opérations ont été lancées «le second semestre 2020». Pour rappel, ces opérations qui revêtent un caractère d'urgence s'ajoutent à 23 autres opérations similaires, déjà lancées ou en cours de lancement, au profit des habitants des zones d'ombre recensées dans la wilaya de Constantine.

R. R/APS

### MOSTAGANEM

## 110 millions DA au profit de la commune de Khadra



La commune de Khadra (est de la wilaya de Mostaganem) a bénéficié de plusieurs opérations de développement pour un montant de 110 millions DA, a-t-on appris auprès des services de la daïra de Achacha.

L'enveloppe financière prendra en charge le financement des actions de développement au profit de plusieurs zones d'ombre (12 actions pour 8 zones) portant raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, opérations de désenclavement, de modernisation des routes, de fourniture du chauffage au gaz propane en faveur des établissements scolaires mais aussi des opérations de renforcement du parc communal en matériels. Dans le cadre du plan de développement communal (PCD) de l'exercice en cours, il est prévu l'extension du réseau d'assainissement du village de Rahmania, l'aménagement et la rénovation de chemins des zones de Dades, Zehaouria et Mehadnia sur trois (3) kilomètres outre l'aménagement urbain de

Khadra distante de 70 km du chef-lieu de wilaya.

Dix (10) classes primaires accueillant 2.400 élèves ont bénéficié, au titre du même programme, d'opérations de réalisation du chauffage au gaz propane dotées d'une enveloppe financière de 51 millions de dinars. Le secteur de l'éducation a bénéficié, au titre de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, de trois (3) opérations supplémentaires de 28 millions DA pour l'extension de l'école du village de Ouled Ali, la réalisation d'un demi pensionnat à Khadra et l'aménagement d'une école primaire au village de Mehadnia. Pour fournir de l'eau potable et éradiquer les fosses septiques, une enveloppe financière de 32 millions DA a été allouée au titre du programme sectoriel des ressources en eau pour la réalisation d'un réservoir d'eau et d'une station de pompage dans les zones Dades et Seghairia (1 750 habitants) et le raccordement du village de Ouled Hamdi au réseau d'assainissement (1 000 habitants), a-t-on fait savoir.

### RÉSEAU DE GAZ NATUREL À BOUMERDÈS

## Projet de raccordement de près de 3 500 foyers

Un projet de raccordement de 3 500 foyers de régions reculées, dont des zones d'ombre, au réseau de gaz naturel, a été lancé en réalisation dans la wilaya de Boumerdes, a-t-on appris, samedi, auprès du wali Yahia Yahiatene. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection de nombreux projets de développement à travers la wilaya, le chef de l'exécutif local a indiqué que ce projet de raccordement «s'inscrit dans le cadre du programme de développement complémentaire du secteur pour l'exercice 2021, visant le raccordement de 10 000 foyers au réseau de gaz», a-t-il signalé. La «réception de ce projet à la fin de l'année en cours, permettra de porter le taux de couverture de la wilaya, en gaz naturel à près de 99%, contre 92 % actuellement», a-t-il fait savoir. Lors de cette visite, il a été procédé à la mise en service d'un réseau de raccordement de 2.295 foyers au gaz, à travers cinq communes de la wilaya. Cette opération a profité à 600 foyers du village «Maimrate» de la banlieue de Larbaatache (ouest de Boumerdes), 726 foyers de la région «Nachite» de la banlieue de Boudouaou (à l'ouest) et 55 foyers du village «Touzaline» de Beni Amrane (à l'est). A cela s'ajoute le raccordement de 394 foyers du village «Bou Ismail» de la commune de Beni Amane et 520 foyers du village «Djaâouna» de la banlieue de Beni Amrane. Ces dernières années, la wilaya de Boumerdes a enregistré un «saut qualitatif» en matière de réalisation de projets de raccordement au réseau public de gaz naturel, ayant porté le taux de couverture en cette énergie, de 17 % en 1999 à 50% en 2015, puis à 60% fin 2016, avant d'avoisiner les 80% en 2018, puis 90% à fin 2019.

### RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ DE GUERRARA (GHARDAÏA)

## La reconversion achevée avant juin

Les travaux de reconversion du réseau de distribution de gaz de la ville de Guerrara du propane au gaz naturel seront achevés avant le mois de juin prochain, a-t-on appris hier auprès de la société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Lancé en juillet 2018 pour un coût de 94 millions DA, ce projet de reconversion de l'ensemble du réseau de distribution de gaz de Guerrara, a nécessité pour sa première phase la réalisation d'un réseau de transport de gaz naturel de haute pression (70 bars) sur un linéaire de 50,7 km et d'un poste de détente et de distribution publique d'une capacité de 15 000 M3/heure, a indiqué le chargé de communication de la direction locale de la SADEG, Yahia Abbas. Pour la deuxième phase du projet, un réseau de distribution de plus de 14 km de basse pression (04 bars) a été réalisé avant que ce projet ne connaisse un répit, suite à la crise sanitaire de la Covid-19 et l'entrée en vigueur du confinement dans les différentes wilayas du pays et la fermeture des frontières qui a engendrée une rareté de matériel nécessaire pour la reconversion, a-t-on expliqué.

La phase finale, qui vient d'être entamée, consiste en la reconversion des détenteurs de gaz et des becs des appareils électroménagers pour les adapter au gaz naturel pour plus de 8 500 clients, et permettre un raccordement sécurisé au gaz naturel, a fait savoir le responsable. La concrétisation de ce projet, qui est un choix stratégique et économique, permet de réduire les coûts de distribution du gaz dans cette région, en plus d'éviter les déplacements des camions de transport de propane et les risques d'accidents, selon les responsables locaux de la SADEG.

## EARTH HOUR

# Impliquer la société civile dans l'économie énergétique

*Les participants à la cérémonie de l'évènement environnemental «Earth Hour», organisée samedi à Alger ont appelé à une plus grande rationalisation de la consommation des énergies, en impliquant la société civile pour atteindre cet objectif.*

Dans un message adressé aux participants, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a appelé à «faire preuve d'audace, en proposant au nom de l'Algérie, non pas une heure, mais une journée de réduction de consommation d'énergie». Le ministre a expliqué qu'en une heure d'économie d'énergie, les habitants de la planète épargnent à la Terre l'émission de 5 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, au moment où ce sont 120 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en moins qui seront épargnés en une journée entière, ajoutant que «nous pouvons le faire, nous devons le faire, faisons-le», en appelant les Algériens à sortir de «l'ébriété énergétique pour atteindre la sobriété énergétique». Pour réaliser cet objectif, les pouvoirs publics comptent mobiliser la société civile en la consultant à travers les associations, à l'instar de Sidra, l'ambassadrice de l'évènement «Earth Hour» en Algérie, qui devra sensibiliser les Algériens quant à la nécessité de rationaliser la consommation des énergies. Dans ce sens, le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), Kamel Dali, a indiqué que son agence va s'appuyer sur l'association Sidra qui contribuera à recueillir



les avis des citoyens concernant la loi de la transition énergétique que le ministère est en train de préparer et qui permettra de définir le futur modèle énergétique de l'Algérie. Pour sa part, le directeur central recherche et développement de Sonatrach, Mustapha Benamara, a estimé que l'association Sidra permettra de transmettre un message qui alerte sur l'augmentation de la consommation d'énergie: «une hausse de 7% chaque année causera de graves préjudices à notre pays», a-t-il mis en garde, rappelant l'objectif, à court terme fixé par le

ministère de réduire de 10% la consommation énergétique annuelle de l'Algérie.

## UNE CONVENTION DE PARTENARIAT SIGNÉE ENTRE SIDRA ET SCHLUMBERGER ALGÉRIE

Cette cérémonie a vu la signature d'un protocole de partenariat entre l'association Sidra et l'entreprise Schlumberger, spécialisée dans les services pétroliers, qui porte sur la mise en place d'une série d'actions visant à promouvoir la préservation de l'environnement et du développement durable. L'accord de partenariat a été paraphé entre le directeur général de Schlumberger Algérie, Kouider Kechiouche, et le président de l'association Sidra, Nacim Filali. La Cheffe de la division géoscience et digital de Schlumberger Algérie, Samira Lakahal, a précisé que la combinaison du savoir faire de Sidra et sa contribution dans la vie sociale et les technologies de Schlumberger dans le domaine des énergies renouvelables permettront de réduire la consommation énergétique. De son côté, la secrétaire générale de l'association, Meriem Chikirou, a affirmé l'importance pour Sidra et Schlumberger de sensibiliser les citoyens sur le changement de leurs comportements et sur l'importance de leur contribution à la lutte contre les changements climatiques.

## SUR LES BERGES DU BARRAGE DE BENI HAROUN (MILA)

# Campagne de plantation de plus de 10 000 caroubiers

Des dizaines d'acteurs de la société civile de la wilaya de Mila et d'autres régions du pays ainsi que les services locaux de la Conservation des forêts ont pris part samedi à une vaste campagne de plantation de plus de 10 000 caroubiers sur les berges du barrage de Beni Haroun. L'opération qui a été accueillie favorablement par des citoyens de Mila et d'autres régions, et considérée comme la «plus grande» à l'échelle locale, a été initiée par le bureau local de l'association «Kafil El Yatim», dont le président Noureddine Gouras a affirmé à l'APS que cette action intervient suite à d'autres campagnes similaires organisées dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya. L'association nationale du développement de la caroube de la wilaya de Blida a, quant à elle, pris part à cette opération avec la plantation d'un nombre important, a indiqué la même source, ajoutant que cette campagne est inscrite dans le cadre du projet de l'association Kafil El Yatim, visant l'encouragement de la plantation des arbres productifs ayant des avantages économiques à l'instar du caroubier et de l'olivier. Le conservateur des forêts, Ahmed Cherif M'hamedi a affirmé de son côté que l'initiative contribuera à la protection du barrage de Beni Haroun contre les phénomènes de l'érosion du sol et l'envasement, faisant savoir qu'environ dix (10) ha ont été plantés sur les berges de cet ouvrage hydraulique, jouxtant la forêt Tadrar de la commune



Grarem Gouga, ont été jusqu'à présent boisés. Il a indiqué dans ce contexte que le choix des arbustes du caroubier est «approprié» car ce type d'arbres s'adapte au climat de la région, lequel une fois entré en phase de production atteint un objectif de rentabilité économique «importante» puisqu'il est utilisé dans les industries de transformation à l'instar des produits pharmaceutiques. L'introduction de ce type d'arbres donne de la diversité au couvert forestier dans la wilaya et contribuera au renouvellement des zones touchées par les incendies, ce qui nécessite, selon M. M'hamedi, l'intensification des efforts de tous les parte-

naires pour la protection des superficies forestières de diverses agressions à l'instar du pacage et des incendies. Pour Tahar Bezzaz, président d'une association locale activant dans le domaine de reboisement, cette opération fait suite aux efforts déployés par plusieurs associations, à l'image de l'association «El-Ihssan» de la région d'Anouche Ali de la localité de Grarem Gouga, qui a procédé au nettoyage de la forêt Tadrar des déchets inertes. La participation «forte» à cette campagne reflète le sens élevé du respect l'environnement de la société civile, a fait remarquer le président de l'association «El-Ihssan».

## VALORISATION ET PRÉSERVATION DES ZONES FORESTIÈRES

À TISSEMSILT

### Signature d'un accord entre la Conservation des forêts et les SMA

Un accord de partenariat a été signé samedi à Tissemsilt entre la Conservation des forêts et le Commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), à l'effet de valoriser et préserver les zones forestières de la région. Signé en marge de la session ordinaire du Conseil de wilaya des SMA, l'accord a pour objectif d'organiser des manifestations et des activités en relation avec les célébrations nationales et mondiales concernant les forêts et l'intensification des campagnes de reboisement par les groupes des scouts de la wilaya, en plus de la création de clubs verts de scouts axés sur les zones forestières, a indiqué, à l'APS, le commissaire de wilaya des SMA, Mohamed Kabi. L'initiative vise également à organiser, par les adhérents des SMA, des opérations de sensibilisation de prévention contre les incendies de forêts et la protection du patrimoine forestier contre les comportements nocifs, dont la pollution. Les articles de la convention comprennent la mise en place de campings pour les échanges entre les jeunes scouts de la wilaya et les différents wilayas du pays, au niveau des espaces forestiers de la région, en plus d'actions visant à promouvoir le tourisme forestier et montagnard, selon la même source. La convention permettra également aux SMA d'organiser des activités de formation et d'entraînement pour les adhérents des faoujds scouts au sein des zones forestières sur des sujets ayant une relation avec la culture environnementale.

## CENTRE DE RECHERCHE EN ENVIRONNEMENT D'ANNABA

### 15 chercheurs en renfort

Une première promotion de chercheurs a rejoint samedi le Centre de recherche en environnement (CRE), dont le siège est situé à l'Université Badji Mokhtar d'Annaba. Pas moins de 15 chercheurs ont été installés aujourd'hui au siège de cette infrastructure de recherche en présence du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhafidh Aourag, et la directrice du centre, Zihad Bouslama, en plus de cadres de l'université d'Annaba. La promotion, baptisée au nom du défunt Mohamed Belhamra, ancien directeur du centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra, effectuera des activités de recherches scientifiques sur les différents programmes tracés par le centre dans des domaines en rapport avec l'environnement. Il sera procédé dans ce cadre à la constitution de groupes de recherches qui travailleront sur des thèmes généraux déterminés dans le programme d'activités de recherche du centre en rapport avec la valorisation économique pour la diversité biologique dans la région Est du pays, le traitement du phénomène de pollution à travers des systèmes innovants en plus d'autres thèmes liés à l'environnement et la santé, selon les précisions fournies par la directrice du centre, Mme Bouslama. Le Centre de recherche en environnement contribuera à la relance et l'encadrement des projets de création d'entreprises innovantes activant dans le domaine du recyclage des déchets et l'économie du recyclage à travers des formations et l'accompagnement des jeunes versés dans le recyclage innovant des déchets, a ajouté la responsable. Une convention cadre entre le Centre de recherche en environnement et le Laboratoire de recherche en écologie de l'université d'El Tarf pour la promotion de la coopération dans le domaine de la formation, l'encadrement et l'exploitation des équipements de recherche, a été signée en marge de l'installation de cette première promotion.



## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

# Démantèlement d'un réseau criminel à Boumerdès

**Les éléments de la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI), de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya de Boumerdès ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel, spécialisé dans le trafic des stupéfiants et à saisir 2700 comprimés de psychotropes, a-t-on appris de ce corps de sécurité.**

La même source a révélé que le réseau en question est composé de deux individus, âgés de 23 et 31 ans, originaires de Boumerdès. Suite à l'exploitation d'informations, faisant état de l'activité des membres de ce réseau, qui commercialisaient les psychotropes, ces derniers ont été interpellés, a indiqué la même source. Les enquêteurs ont pu également, saisir des téléphones portables, servant à la commercialisation de la marchandise prohibée. Les deux mis en cause ont été présentés, devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

### ...ARRESTATION D'UN ESCROC SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX À MÉDÉA

Sur un autre volet, relatif à la lutte contre la cybercriminalité, les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité, de la sûreté de la wilaya de Médéa a pu arrêter, la semaine passée un individu, spécialisé, dans l'escroquerie des citoyens, via un des réseaux sociaux, connu en Algérie, en publiant des offres d'emploi, contre des sommes d'argent versés, dans son compte CCP, a-t-on appris de ce corps de sécurité.

«Une victime s'est approchée à notre bureau, pour signaler qu'elle avait été victime de fraude de la part d'une personne non identifiée, qui avait publié sur le net une offre d'emploi, sur l'une des fausses chaînes de télévision» a précisé la même source. Ces informations ont permis à mettre cet individu, hors d'état de nuire. Selon la même source, l'individu est impliqué dans plusieurs affaires similaires, dans plusieurs wilayas du pays. L'individu est présenté devant la justice.

Samia. A



CHLEF

### Tentative de suicide... avortée

Une jeune fille mineure, âgée de 17 ans a tenté de se suicider, en sautant du premier étage, de sa maison familiale, dans le quartier Salim, à l'ouest de la wilaya de Chlef, sachant que cette dernière présente des troubles mentaux. Heureusement, elle a été secourue, par les familles et transportée vers l'hôpital, le plus proche. Un rapport sur l'incident a été présenté au parquet général, pour l'ouverture d'une enquête. Il y a lieu de noter, que la wilaya de Chlef a enregistré, durant les dernières semaines, 8 cas de suicide, dont trois se sont soldés par la mort.

MÉDÉA

### La mort d'un enfant provoquée par une chaîne de balançoire

Un enfant a été tué, dans un tragique accident, survenu dans la commune de Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, après avoir été étranglé par une chaîne de balançoire. L'enfant qui jouait à la balançoire, dans sa maison familiale du quartier de Diyar Achams, avait 10 ans et étudiait au primaire. Les services de la protection civile ont transféré le corps de l'enfant à la morgue de l'hôpital Ben Youcef à Barrouaghia.

KOUBA

### Un jeune sauvagement poignardé

La commune de Kouba a été le théâtre d'un crime odieux, dont la victime était le jeune Moukhalafa Abderrahmene, âgé de 20 ans. La victime a été poignardée à plusieurs coups de couteaux, à différents endroits du corps avec des ciseaux pointus. Le père de la victime, a raconté à une chaîne de privée, l'origine de ce drame, en précisant : «Un alcoolique commençait à dire des obscénités, en bas du bâtiment, ou nous vivions. Mon fils est descendu pour lui parler et tout à coup une dispute s'est éclatée entre eux. L'assaillant a poignardé mon fils à plusieurs reprises, à différents endroits du corps, et le coup de couteau qui l'a tué était celui qu'il a reçu dans le cœur ». La victime a rendu l'âme sur le chemin de l'hôpital. Le père de la victime a appelé les autorités compétentes à prendre des sanctions sévères à l'encontre de l'agresseur.

Samia. A

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

# 2 décès et 164 blessés en 24 h

Durant la période du 27 au 28 Mars 2021, les unités de la protection civile ont enregistré 2408 interventions, tous types des interventions confondues, a souligné le communiqué de la Direction générale de la Protection civile. « A ce titre, nos secours ont effectuées 147 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant 02 personnes décédées et 164 autres blessées (tout blessures confondues) pour l'ensemble des autres accidents, les victimes ont été pris en charges sur les lieux, puis évacuées vers les structures sanitaires par les éléments de la protection civile » a précisé la même source. Aussi, les éléments de la protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus pour l'évacuation vers l'hôpital local, de 05 membre de la même famille décédés asphyxiés par le monoxyde de carbone Co, émanant d'un chauffe-eau à

l'intérieur du domicile familial au lieu-dit cite 200 logement commune de Es-Sénia, il s'agit de la mère âgée de 42 ans et 04 filles âgées respectivement de 15 ans, 13 ans, 08 ans et 03 ans, a-t-on appris de la même source. Par ailleurs, les pompiers sont intervenus pour l'extinction de 06 incendies urbains et divers, au niveau des wilayas, à savoir (02 incendies) dans la wilaya d'Alger, (01 incendie) dans la wilaya de Tamanrasset, (01 incendie) dans la wilaya de Constantine, (01 incendie) à Oran, (01 incendie) à Boumerdes. La Direction de la protection civile a indiqué que l'incendie le plus important a été enregistré, au niveau de la wilaya de Constantine, il s'agit d'un feu de bottes de foin, déclaré au lieu-dit Ras, El Ain commune de Sigus, ayant causé le décès d'un enfant, âgé de 02 ans carbonisé et 04 personnes incommodées par la fumée dont une femme atteintes de brûlures au 1eme

degré au niveau des mains. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital local. Notons que les plongeurs de la protection civile de la wilaya de Msila ont été sollicités pour intervenir afin de repêcher 02 victimes de la même famille âgés respectivement 44 ans et 06 ans, décédés dans un réservoir d'eau, situé au lieu-dit zone El Djeb, commune de Ouled Slimane, les corps des victimes ont été transférés vers l'hôpital local. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la protection civile ont effectuées, durant les dernières 24 heures 35 opérations de sensibilisation, à travers 04 wilayas (28 communes), portant sur la pandémie Covid-19, en mobilisant 136 agents de la Protection civile tout Grade confondue aussi 28 ambulances et 11 engins d'incendie.

Samia. A

## Qahwa fi goubli |

Il est des jours comme ça : on se lève du pied gauche avec pour seul argument massue si j'ose dire : le fameux rentre-dedans. Et le premier venu paiera, à coups surs les pois cassés. Pourquoi spécialement les pois cassés ? Allez savoir...Peut-être un argument de poids...;Aujourd'hui je vais lui casser les reins à ce voisin de m... ! oui je sais que c'est vendredi aujourd'hui mais merci quand même de me le rappeler. Mais un voisin devrait répondre impérativement à un tout autre profil non ? Pourtant tout le monde sait que le prophète Lui-même (QSSSL) est intransigeant sur l'absolue nécessité du respect strict du voisinage. Et que el djarwessa 'alibrassoul! mais quand eldjar se fait

## Mon voisin ? Un bijou !!!

madjrour je sors de mes gonds! donc ou je lui fracasse le crâne avec ma canne made in quelque part et qui risque de refuser d'obtempérer puisqu'elle ne s'attaque jamais aux ploucs de peur d'être souillée ou je lui fous un coup de genou dans les bijoux de famille...Et comme il est bijoutier de profession il en aura donc pour son argent...non, mais, pour qui se prend-il cet olibrius ? La gentillesse est certes une qualité encore faut-il qu'il y ait un retour d'écoute, sinon le sens unique très peu pour moi..., Car je veux bien être cool, conciliant, compréhensif, tolérant et que sais-je encore mais de là à me renier, jamais ! Yakhibacharyakhi ! tout le temps en train de

chercher la petite bête sinon il ne dort pas tranquille. Pourtant je l'ai prévenu à maintes reprises qu'aujourd'hui expire l'ultimatum...Raison de plus pour l'atomiser une bonne fois pour toute...Hélas pour moi le froussard est rentré chez lui au bled selon la dernière dépêche...Mais bon il ne perd rien pour attendre...Et je ne lui confierai même pas l'argent de ma vieille...Fetta! sauf sur fetwa express d'un prêche du vendredi...et si ce n'était pas un vendredi je lui aurai volontiers dit des vertes et des pas mures. Enfin, heureusement qu'il n'y a qu'un seul jour saint dans la semaine, sinon...Aya salam 'alikhom...  
A. Zentar



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE TIZI OUZOU

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER  
AHMED ALI AMMAR - AIN EL HAMMAN  
NIF : 4050160001504500106

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux articles n° 65 et 62 du décret présidentiel n° 15/247 du 15 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, l'Établissement Public Hospitalier de Aïn El Hamman informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 02/2021, paru dans les journaux nationaux « SADA EL YOM » du 25/02/2021 et « CRÉBUS » du 25/02/2021. Ainsi que le BOMCP en français et en arabe, relatif à la fourniture des médicaments, produits pharmaceutiques et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux, pour l'année 2021, qu'à l'issue de l'ouverture et l'analyse des offres, les résultats sont comme suit:

Table with 5 columns: Lots, Entreprise retenue, Note Technique, Montant maximum de l'offre (DA, TTC), Commentaires. Rows include Lot 1: Médicaments Pour Hémodialyse, Lot 2: Dispositifs Pour Hémodialyse, Lot 3: Actinométriques, Lot 4: Consommable générale d'hospitalisation.

Conformément aux articles 62 et 65 du décret présidentiel n° 15/247, du 15 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le BOMCP ou la presse nationale, auprès de la Commission des marchés de l'établissement public Hospitalier de Aïn El Hamman.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE BLIDA

Avis D'attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Blida informe soumissionnaire ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 15/2020, relatif à « curage et nettoyage des principaux oueds (Beni Azza, Mered, Yacour), que le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Table with 5 columns: Projet, Entreprise retenue, Note Technique totale, Montant de la soumission en TTC (DA) (Minimum, Maximum). Row: curage et nettoyage des principaux oueds ( Beni Azza, Mered, Yacour).

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de Monsieur le président de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Ministère Algérien de l'Énergie et du Carbone  
WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DE L'ÉNERGIE  
COMMUNE DE BLIDA  
Service des marchés publics

Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimales

La Commune de Blida, informe un avis d'appel d'offres nationaux ouverts avec exigences de capacités minimales, pour:

TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE MED TOURI.  
« TRAVAUX DE REALISATION D'UN POSTE TRANSFORMATEUR 250 KVA ET ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE 250 KVA AVEC LEURS EQUIPEMENTS ».

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de Monsieur le Directeur des Ressources en Eau de la Commune de Blida, palmarium de la somme de : 2.000,00 DA, non remboursable.

Conditions d'éligibilité:

En application du décret présidentiel n° 15/247 du 15 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire doit remplir les conditions d'éligibilité suivantes:

- 1°) Capacité professionnelle: Seuls les entrepreneurs en liquidité (S.A.R.L, S.N.C) exerçant dans les services d'électricité générale (code NAF 3512) sont éligibles. A l'exception d'homologation et de classification Agencement des personnes de la MUNDIALE. 2°) Capacité technique: A l'exception de toute attestation d'expérience au moins un (01) projet similaire ou de même nature, délivré par un maître d'ouvrage public. 3°) Capacité financière: La soumission de bilan d'après des états comptables des deux dernières années (2017/2018/2019), égalés ou supérieurs à 5.000.000,00 DA, visé par les services fiscaux concernés pour servir de base à l'évaluation des offres.

Préparation de la soumission: Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offres doivent fournir les documents et remplir, une soumission énoncée à l'article 16 de cahier des charges lors de la préparation des offres.

Les soumissionnaires doivent présenter leurs offres accompagnées des documents et annexes exigés par la réglementation en vigueur et indiqués au cahier des charges. Les offres doivent être déposées en double en six exemplaires, une en trois exemplaires et trois autres en double dans des enveloppes séparées et scellées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Cahier de conditions », et être accompagnées de l'offre financière et des autres documents exigés par le cahier des charges.

« A l'exception que par la commission d'évaluation des offres et d'évaluation des offres » Appel d'offres nationale ouvert avec exigences de capacités minimales N° TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE MED TOURI, « TRAVAUX DE REALISATION D'UN POSTE TRANSFORMATEUR 250 KVA ET ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE 250 KVA AVEC LEURS EQUIPEMENTS ».

Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la Commune de Blida sit Avenue Zayed Djirghal.

L'heure limite pour le dépôt des offres est avant 12H00 au 15/03/2021 à compter de la date de la première parution des présentes avis dans la presse nationale ou le BOMCP ou le portail des marchés publics (ou sur le site, ou de dépôt collé avec un jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure).

Les offres restent valables pendant la durée de préparation des offres indiquées de 90 jours. Les soumissionnaires sont considérés invités à assister à la séance d'ouverture des plis et à effectuer le dépôt des offres à 14 heures au siège Commune de Blida. (La date de la séance d'ouverture aura lieu un jour ouvrable ou un jour de repos, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit le même heure).

Le Préfet de l'APC Blida



Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste



## SIX JOURS APRÈS L'ACCIDENT DE L'EVER GIVEN

# Le canal de Suez toujours obstrué

**De nouvelles opérations se préparaient hier dimanche pour remettre à flot l'Ever Given, porte-conteneurs géant qui obstrue pour la sixième journée le canal de Suez, une des principales voies maritimes mondiales, mais une marée haute attendue en soirée pourrait faciliter la tâche.**

Dans une interview téléphonique avec une Chaîne de télévision égyptienne samedi soir, l'amiral Ossama Rabie, président de l'Autorité égyptienne du canal de Suez (SCA) a affirmé que le navire avait «bougé de 30 degrés sur la droite et la gauche» pour la première fois. «C'est un bon indicateur», selon lui, de l'évolution des efforts de déblocage du géant des mers. Le navire de plus de 220 000 tonnes et de 400 mètres de long est coincé depuis mardi dans la partie sud du canal de Suez, à quelques kilomètres de la ville éponyme, empêchant toute circulation dans ce passage qui concentre plus de 10% du commerce maritime international. En conséquence, plus de 300 bateaux sont coincés aux deux extrémités du canal reliant la mer Rouge à la mer Méditerranée, a déclaré samedi M. Rabie. Chaque journée de blocage entraîne d'importants retards et coûts aux acteurs du secteur, et les premiers effets concrets se font sentir: la Syrie a indiqué samedi qu'elle avait commencé à rationner la distribution de carburants, face au retard de livraison d'une cargaison de pétrole. Les autorités du canal ont de leur côté souligné que l'Égypte perdait entre 12 et 14 millions de dollars par jour de fermeture, tandis que la revue spécialisée Lloyd's list estime que le porte-conteneurs bloque chaque jour l'équivalent d'environ 8,1 milliards d'euros de marchandises. Des sites de visualisation du trafic maritime comme Vesselfinder ou Marine

Traffic montrent toujours dimanche les dizaines de navires en attente dans le Golfe de Suez, dans la zone d'attente au milieu du canal ou à son entrée en Méditerranée, près de Port-Saïd. Outre les remorqueurs, des dragues sont à l'ouvrage pour aspirer le sable dans lequel le navire s'est enlisé. La marée haute prévue dimanche soir avec un important coefficient pourrait aider les services techniques de la SCA et les experts mandatés par l'exploitant du navire. En attendant, le géant du transport maritime Maersk et l'Allemand Hapag-Lloyd ont indiqué jeudi qu'ils envisageaient de dérouter leurs navires et de passer par le Cap de Bonne-Espérance, soit un détour de 9 000 kilomètres et au moins sept jours supplémentaires de navigation. M. Rabie, qui s'exprimait pour la première fois en conférence de presse samedi, a évoqué une possible "erreur humaine" comme étant à l'origine de l'incident. Selon lui, les conditions météorologiques évoquées initialement ne sont pas la seule raison de l'échouement.

### 11 CARGOS DE ROUMANIE BLOQUÉS, 130 000 MOUTONS À BORD

Onze cargos partis de Roumanie et transportant du bétail vivant sont actuellement affectés par le blocage du canal de Suez, ont annoncé samedi les autorités sanitaires à Bucarest, une ONG s'inquiétant du sort des 130 000 animaux. «Des représentants des transporteurs ont été contac-



tés et ont assuré qu'il y avait suffisamment de nourriture et d'eau à bord des navires pour les prochains jours», a déclaré l'Agence nationale sanitaire vétérinaire (ANSVSA) dans un communiqué publié dans la soirée. L'Ever Given, un porte-conteneurs de plus de 22 000 tonnes et de 400 mètres de long, est coincé depuis mardi dans le sud du canal, à quelques kilomètres de la ville de Suez, et bloque cette voie stratégique qui

voit passer environ 10% du commerce maritime international, selon des experts. Si la situation devait durer, d'autres moyens de ravitaillement seraient envisagés, a précisé l'ANSVSA, évoquant également la possibilité de dérouter les bateaux pour «débarquer les animaux dans d'autres ports». Cinq des cargos se trouvent en mer Egée, tandis que les autres sont actuellement en mer Méditerranée.

## AU LENDEMAIN DE LA JOURNÉE LA PLUS SANGLANTE DEPUIS LE COUP D'ÉTAT EN BIRMANIE

# Tollé mondial et condamnations unanimes

Les manifestants sont descendus dans la rue hier en Birmanie au lendemain de la journée de répression la plus sanglante depuis le coup d'État du 1er février, avec au moins 90 morts dont plusieurs enfants, des violences fermement condamnées par la communauté internationale. Les militants pour le rétablissement de la démocratie avaient appelé à de nouvelles manifestations samedi, jour où l'armée organise tous les ans un gigantesque défilé devant le chef de l'armée, désormais à la tête de la junte, le général Min Aung Hlaing. «Au moins 90 personnes (avaient) été tuées» à la tombée de la nuit samedi, a déclaré l'Association pour l'assistance aux prisonniers politiques (AAPP), une ONG locale qui recense le nombre des morts depuis le putsch. Les médias locaux font état de 114 morts. Le nombre de morts depuis le coup d'État du 1er février est passé à au moins 423, selon l'AAPP. Hier, les Birmans sont une nouvelle fois dans la rue pour réclamer le retour à la démocratie, et de nombreuses funérailles devaient avoir lieu à travers le pays, qui se remet de sa journée la plus sanglante depuis le putsch. Drapeau à la main, des manifestants sont descendus tôt dimanche matin dans les rues de Bago, au nord-est de Rangoun, à Monywa (centre) et dans la petite ville de Moe Kaung dans l'État Kachin (nord). À Mandalay, la famille d'Aye Ko, un père de quatre enfants, tué pendant la nuit de samedi à dimanche, lui a rendu hommage lors d'une cérémonie hier. «Il était le seul à nourrir la famille, le perdre est une grande perte pour nous», a déclaré un proche à l'AFP.

### AU MOINS 90 PERSONNES TUÉES

Les chefs des forces de défense de 12 pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Allemagne, ont



condamné dans la nuit de samedi à dimanche l'utilisation de la force par l'armée birmane contre des civils «non armés». «Une armée professionnelle suit les normes internationales de conduite et a la responsabilité de protéger le peuple qu'elle sert, non de lui nuire», indiquent-ils dans un rare communiqué conjoint. Le secrétaire d'État américain Antony Blinken s'est dit «horrorifié» par la "terreur" que font régner les militaires birmans. Son homologue britannique Dominic Raab a estimé que la junte avait franchi un "nouveau palier" dans la répression. L'ambassade américaine à Rangoun a appelé ses citoyens à limiter leurs mouvements hier. «Si vous devez voyager, faites preuve de prudence et assurez-vous d'avoir la possibilité de communiquer avec vos proches tout en voyageant», a tweeté le service consulaire. Le centre culturel américain de Rangoun a été la cible de coups de feu samedi. Lors de la traditionnelle Journée des forces armées samedi, le général Min Aung Hlaing avait de nouveau défendu le coup d'État, dénonçant de prétendues

irrégularités dans les législatives de novembre, remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi. Les actes de "terrorisme qui peuvent nuire à la tranquillité et à la sécurité de l'État sont inacceptables", a-t-il déclaré dans un discours. La violence a éclaté dans tout le pays, l'armée utilisant des balles réelles dans plus de 40 cantons de neuf régions, y compris à Rangoun, la plus grande ville du pays, selon l'AAPP.

### ACTE «D'INHUMANITÉ GRAVE»

«Les forces de la junte ont tiré à l'arme automatique sur les zones résidentielles, tuant de nombreux civils, dont six enfants entre dix et seize ans», a déclaré l'ONG. «Le

fait que le régime militaire illégitime vise les enfants est un acte d'inhumanité grave». Un journaliste du canton de Kyeikhto, dans l'État de Mon (sud-est), a été blessé d'une balle dans la jambe. Parallèlement, un groupe de rebelles armés de la minorité ethnique des Karens, l'Union nationale karen, a affirmé avoir été bombardé par des chasseurs de la junte dans l'est samedi, quelques heures après que le groupe rebelle s'est emparé d'une base militaire. Les autorités n'avaient pas réagi à ces accusations dans la matinée de hier. Hsa Moo, de l'ethnie karen et militante des droits de l'homme, a déclaré que trois personnes avaient été tuées et au moins huit blessées. «Les gens s'inquiètent de savoir si les frappes aériennes se reproduiront aujourd'hui», a-t-elle déclaré à l'AFP. Cette action marque la première attaque aérienne dans cet État depuis des années. La cible, la cinquième brigade de l'Union nationale karen (KNU), est l'un des plus grands groupes armés du pays et affirme représenter le peuple karen. A Londres, l'ambassade de Birmanie a confirmé dimanche que l'ambassadeur avait rencontré le plus jeune fils d'Aung San Suu Kyi la semaine dernière. Kim, âgé de 44 ans, a réitéré sa demande de parler à sa mère par téléphone. L'ex-chef du gouvernement civil est détenue au secret depuis le 1er février dans une résidence de la capitale birmane.

### MADAGASCAR

## Mort de l'ex-président Didier Ratsiraka

L'ex-président malgache Didier Ratsiraka, officier de marine surnommé «l'Amiral rouge» pour sa politique socialiste, est mort dimanche matin à 84 ans, a annoncé l'actuel chef de l'État Andry Rajoelina sur Twitter. Hospitalisé en début de semaine pour une grippe, Didier Ratsiraka a été président de l'île de l'océan Indien de 1975 à 1991 et de 1997 à 2002. «Les Malagasy ont perdu un illustre patriote», a déclaré M. Rajoelina.

## LES DOULEURS SOUS LES CÔTES

# Quand faut-il consulter ?

**Des douleurs ressenties dans la région sous-costale appelée "hypocondre" après manger, en respirant... ne doivent pas être prises à la légère. Elles peuvent signaler une maladie du foie, du pancréas, des reins ou une atteinte des voies biliaires. Il est recommandé de consulter un médecin.**

Les douleurs sous-costales droites apparaissent au niveau de l'hypocondre droit, la partie supérieure de l'abdomen. Les douleurs sous-costales gauches désignent les douleurs ressenties sur la partie supérieure de l'abdomen également mais du côté gauche (hypocondre gauche).

### LES CAUSES

**Du gaz dans les intestins.** L'une des principales causes de douleur dans cette région de l'abdomen est la présence de bulles de gaz dans le gros intestin. Cela provoque de l'inconfort digestif, des crises de colites. C'est tout à fait banal.

**Des calculs biliaires.** Des douleurs ressenties sous les côtes droites peuvent également être le signe d'une atteinte des voies biliaires appelée lithiase biliaire. Elle survient lorsque des calculs, qui se forment dans la vésicule biliaire, mettent en tension les voies biliaires. Il s'agit d'un trouble fréquent dans les pays occidentaux où au moins 20% de la population adulte en souffrent. Dans l'immense majorité des cas, la lithiase biliaire n'entraîne aucun symptôme et ne nécessite pas de traitement particulier. Mais parfois le calcul migre dans les



voies biliaires, ce qui entraîne une douleur qu'on appelle la colique hépatique. Les personnes âgées, les femmes et les personnes obèses sont les plus à risque. Les personnes qui sont victimes d'une colique hépatique se plaignent de douleurs intenses durant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, qui peuvent irradier dans le dos et l'épaule droite. Des douleurs si violentes que la respiration est difficile et limitée. Une autre complication des calculs vésiculaires est la cholécystite aiguë. Il s'agit d'une infection de la vésicule biliaire qui associe des douleurs de l'hypocondre droit et de la fièvre modérée. Ce tableau clinique peut encore s'aggraver si le calcul sort du canal cystique et rejoint la voie biliaire principale. Les patients atteints de cette complication, nommée angiocholite, souffrent de douleurs intenses associée à une fièvre importante, des frissons et un ictère (jaunisse). Ce trouble est rare, mais c'est une urgence vitale. Les patients doivent être pris en

charge très rapidement sinon ils risquent la septicémie.

**Une maladie du foie.** Les douleurs chroniques de l'hypocondre droit peuvent être le signe d'une maladie du foie. Les patients se plaignent alors d'une pesanteur au niveau de l'abdomen à droite sous les côtes. En cause : une augmentation du volume du foie (hépatomégalie). C'est notamment le cas du foie cardiaque, une trouble hépatique observé chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque. Chez ces derniers, on observe une accumulation de sang dans le foie car les veines n'arrivent pas à le faire remonter jusqu'au cœur. Les douleurs sous costales droites peuvent aussi signaler une tumeur du foie bénigne ou maligne (cancer). En cas de tumeur maligne, il peut s'agir d'un cancer primitif ou de métastases.

**D'autres causes diverses.** Les douleurs sous-costales gauches peuvent être un signe révélateur de plusieurs affections telles que la colite (inflammation du côlon), la pan-

créatite (inflammation du pancréas), l'hydronéphrose et la tuberculose. Elles peuvent aussi résulter d'une forte pression au niveau du rein et des voies urinaires due à un calcul (colique néphrétique), de la présence de kystes ou d'un cancer du rein.

### DIAGNOSTIC

Le premier examen à réaliser systématiquement est une échographie abdominale pour repérer d'éventuels calculs dans la vésicule ou les voies biliaires, ou une tumeur du foie. En parallèle, il est également indispensable de réaliser une prise de sang afin d'effectuer un bilan hépatique. Cette analyse permet de détecter toute anomalie hépatique. Il faut vérifier le taux des transaminases, la gamma GT, les phosphatases alcalines, la bilirubine totale. Si les douleurs sont dues à un trouble hépatique, les taux seront en augmentation si les résultats de l'échographie et du bilan sanguin sont négatifs.

### QUAND FAUT-IL CONSULTER ?

D'une façon générale, toute douleur de l'hypocondre droit mérite une consultation chez le médecin. Dans un grand nombre de cas, les douleurs de l'hypocondre droit sont en réalité des douleurs du gros intestins induites par des gaz ou une constipation.

### LES TRAITEMENTS

Dans le cas où les calculs situés dans la vésicule ou les voies biliaires sont retrouvés par hasard chez un patient qui ne souffre pas aucun traitement n'est nécessaire.

En revanche, chez les patients qui présentent une colique hépatique, il est recommandé de réaliser une intervention chirurgicale pour enlever la vésicule biliaire (cholécystectomie) puisqu'elle est à l'origine des calculs.

## BÉBÉ A MAL À LA GORGE

### Que faire ?

Le mal de gorge du bébé est lié à une pharyngite ou rhino-pharyngite, le plus souvent d'origine virale. Le traitement consiste à soulager les symptômes pour que le bébé s'alimente correctement.

### LES CAUSES

Un bébé n'a pas d'angine car ses amygdales ne sont pas développées. Les amygdales commencent à être développées vers 2 ans. Les bébés ont des pharyngites, le plus souvent virales, parfois il s'agit de stomatite herpétique, assez fréquente chez le nourrisson.

Ils peuvent également souffrir de rhino-pharyngite, inflammation du nez et du fond de la gorge.

La gorge du nourrisson peut être irritée par un reflux de liquide gastrique et devenir plus réceptive à la pharyngite virale

### COMMENT SAVOIR SI BÉBÉ A MAL À LA GORGE ?

Un bébé qui souffre de la gorge peut avoir des difficultés pour se nourrir, pour déglutir et pleure de façon inhabituelle. Des ganglions plus ou moins enflés peuvent être présents dans son cou.

### SYMPTÔMES

Les pharyngites chez un bébé se signalent par une fièvre mais pas toujours, des difficultés à se nourrir, parfois la présence d'aptes sur les gencives et la langue, témoins d'une stomatite herpétique.

Si le bébé a une rhino-pharyngite, son nez coule, ses yeux sont irrités, il a

des difficultés pour se nourrir, peut avoir de la fièvre et tousser à causes des écoulements de mucus dans l'arrière-gorge.

### DIAGNOSTIC

Le médecin pratique un examen clinique pour regarder la bouche et la gorge du bébé.

C'est à partir de 3 ans qu'il peut être utile de pratiquer un test Streptotest pour éliminer une origine bactérienne avec un Streptocoque du groupe A, mais celui-ci est très rare chez les jeunes enfants.

### QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?

Le seul traitement est celui de la fièvre et de l'inconfort, avec du Paracétamol. Il est aussi possible d'utiliser de petits gels apaisants, et les remèdes locaux prévus pour les poussées dentaires, lorsque l'enfant a une stomatite. Il est important de surveiller que l'enfant se nourrisse et ne se déshydrate pas. Pour les bébés qui sont diversifiés, privilégiez des aliments froids et liquides. Une pharyngite virale se termine en 3 à 4 jours.

En cas de reflux gastro-œsophagien, il faut traiter un reflux associé.

### DES TRAITEMENTS NATURELS

Le miel ne doit pas être utilisé chez les enfants de moins d'un an en raison du risque de botulisme infantile.

Vous pouvez en revanche donner, à partir de 6 mois quelques cuillerées infusions à base de plantes aux propriétés anti-inflammatoires : thym, romarin, camomille...

## ALIMENTS ANTI CHOLESTÉROL

### Bienfaits, liste des plus efficaces

Le cholestérol est souvent diabolisé et chassé de notre alimentation. Mais quel est l'impact réel de ces aliments anti-cholestérol sur notre santé ? Et lesquels privilégier au quotidien pour faire baisser ce taux néfaste pour le cœur ?

### RÔLE DE L'ALIMENTATION

Dans l'organisme, le cholestérol provient essentiellement (75%) d'une synthèse endogène (par l'organisme lui-même) et d'une plus faible proportion (25%), de l'alimentation. La synthèse, comme l'absorption du cholestérol, font l'objet d'une régulation fine permettant d'assurer un niveau stable de cholestérol dans l'organisme.

Dans l'alimentation, le cholestérol est exclusivement apporté par les produits animaux qui contiennent des graisses saturées (viandes, oeufs, fromages, lait entier, crème fraîche, beurre...). Dans les végétaux, les phytostérols, des molécules ressemblant au cholestérol, sont présents en très faibles quantités.

### LISTE DES ALIMENTS LES PLUS EFFICACES POUR FAIRE BAISSER SON CHOLESTÉROL

Pour limiter un excès de cholestérol, il faut miser sur les aliments :

- Riches en fibres pour limiter l'absorption des graisses saturées : ce sont principalement les fruits et légumes, les céréales complètes (riz, quinoa, pain complet, au levain...) et légumineuses (lentilles, pois chiches...)

- Riches en antioxydants protecteurs que sont les vitamines C et E et le bêta-carotène, les caroténoïdes, les polyphénols : ces éléments sont fournis essentiel-

lement par les fruits et légumes frais ;

- Riches en oméga 3 et oméga 9 tels que les huiles d'assaisonnement (huile d'olive, de colza, huile de noix...), les produits de la mer dont les poissons gras (sardines, maquereaux, saumon, thon...) et les fruits oléagineux (amandes, noix, noisettes, avocat...).

- Pauvres en acides gras saturés en préférant les viandes maigres, les produits laitiers peu gras (yaourts nature, fromage de brebis ou de chèvre)

### QUELS RÉSULTATS ESPÉRER ?

L'hyper-cholestérolémie est un facteur de risque avéré des maladies cardiovasculaires mais le rôle du cholestérol alimentaire dans la survenue de ces maladies reste controversé.

Les nombreuses études d'intervention chez l'homme qui ont examiné l'effet du cholestérol alimentaire sur les lipides plasmatiques, ont obtenu des résultats contradictoires. L'ensemble des données disponibles ne penche pas en faveur d'un rôle clé du cholestérol alimentaire dans la survenue des maladies cardiovasculaires. L'alimentation "anti-cholesterol" ne serait donc pas une cible prioritaire pour prévenir les maladies cardiovasculaires.

### AGISSENT-ILS SUR LE DIABÈTE ET L'HYPERTENSION ?

Le diabète et l'hypertension, tout comme le cholestérol sont des facteurs de risques des maladies cardiovasculaires. Afin de réduire ces risques, l'alimentation préconisée est donc la même : elle doit être variée et équilibrée, riche en fibres, en acides gras insaturés et limitée en sucres.



## GESTION DES THÉÂTRES

# Colloque contre cloques...

*Entre vieux routiers du quatrième art et nouveaux venus dans l'arène, on ne voit pas toujours les choses de la même manière. Et c'est tout à fait normal. Sauf qu'il n'est point interdit de partager une passion commune tout en envisageant de la vivre différemment. Sans animosité ni polémiques stériles. Qui n'incitent qu'à revenir à la case départ au lieu d'ouvrir un débat serein et salutaire pour toute la famille du quatrième art. Enjeux...*

**Q**ue voilà, n'est-ce pas, un thème sinon une problématique d'une brûlante actualité, celle relative donc à la gestion des théâtres nationaux, marquée jusque-là par une manière différente de voir les choses. Raison qui a sans doute incité le ministère de tutelle à organiser ce colloque à Alger. Et qui s'étalera sur pas moins de trois jours. De fait, les directeurs de ces entités culturelles ont été conviés à potasser cette épineuse problématique (chacun ayant ses propres doléances et suggestions) et réfléchir, partant, sur les solutions idoines à même de conférer par exemple plus d'autonomie à ces théâtres tout en ayant un droit de regard sur l'apport financier des pouvoirs publics et sa destination finale...Car de deux choses l'une : ou ces structures décentralisées mettent tout en œuvre pour s'autofinancer (plan marketing, sponsoring, appel aux mécènes, etc) et soulager ainsi les pouvoirs publics d'une partie du financement de structures non rentables est-il besoin de le rappeler de par leur vocation même, ou regrouper tous les théâtres régionaux sous une même holding financée à part égales via la dualité public-privé.

### «REVOIR LE CADRE JURIDIQUE»

En tout cas c'est ce qui semble transpirer sans pour autant faire l'unanimité, à travers les différences interventions des managers principaux des structures en question. Ainsi un vieux de la vieille répondant aux nom et prénom de Ghaouti Azriqui cumule pas moins de 17 ans de gestion du théâtre et non moins metteur en scène à ses autres heures, considère aujourd'hui qu'il y a lieu «de revoir du tout au tout le cadre juridique régissant la relation de travail entre les adminis-



trateurs et les artistes ». Et, ce, en partant du principe que cette même loi « exclut totalement les artistes de son champ d'application ».

### INVESTIR DANS LES MÉDIAS ÉLECTRONIQUES, MOINS COÛTEUX

Je parle ici poursuivra-t-il «de la fameuse loi 90-11 de 1990, largement caduque au jour d'aujourd'hui». Hé oui, depuis le temps (31 ans) les choses ont évolué, la génération n'est plus la même et il est donc grand temps de reconsidérer tous ces paramètres désuets qui continuent encore à servir de base juridique à une tout autre réalité. En vérité et il y a consensus là-dessus, les principaux gestionnaires dont certains restent toujours otages d'une gestion éculée (nostalgie quand tu nous tiens !), ne veulent point souscrire à pareille démarche réputée par trop décalée eu égard à toutes les expériences lancées et ou déjà installées sous d'autres latitudes. Ce même interlocuteur entend couper court et rompre

une bonne fois pour toute avec la version d'antan pour investir résolument dans les médias électroniques moins lourds, moins coûteux et alliant célérité et sécurité. Mais pour cela renchérit-il « il faut au plutôt et au mieux avoir le courage de regarder vers l'avenir avec des outils modernes et révolutionnaires » ... En ce qui le concerne l'ex directeur du théâtre régional de Sidi-Bel-Abbès Hassan Assous a centré son propos sur « la permanence des jeunes troupes en leur versant un salaire mensuel décent. Son expérience à cet égard assez inédite dans les milieux théâtraux lui a valu, par ailleurs « moult remontrances de la tutelle de l'époque qui n'admettait pas la singularité » ...

### LE CHANGEMENT FAIT ENCORE PEUR !

En réalité le changement fait encore peur à moult gestionnaires fussent-ils parmi les tutélaires et ou les représentants in situ de cette même tutelle. Quant à notre ami Marir l'ex directeur

des théâtres régionaux de Annaba et Constantine respectivement, son jugement est d'un réalisme primesautier en ce qu'il relève « qu'il n'y a pas de public de théâtre » et que, subséquemment « pour combler cette lacune il faut proposer autre chose que le menu peu ragoutant actuel ». Et là on sait que la meilleure école est la praxis...Ce qui nous amène à affirmer que lorsque la praxis s'exprime, le bricolage se tait...Salut Djamel ! Quoiqu'il en soit les débats se poursuivront jusqu'à aujourd'hui lundi, jour de clôture pour rappel et porteront sur deux axes principaux : l'expérience des théâtres d'outre-méditerranée sur ce segment dynamique et évolutif de la gestion (management siérait davantage) et une mouture finale dont le ministère sera destinataire pour exploitation et un contenu surtout concret sur le terrain. Car toute initiative aussi belle et louable soit-elle ne vaut que par l'esprit pragmatique qui l'accompagne, cela va de soi...

Amar Zentar

FATIMA KHATTABI «EL KHANSA»

## Un film documentaire sur la défunte

Le premier tour de manivelle d'un film documentaire dédié à la défunte Fatima Khattabi, surnommée "El Khansa" de Mila, mère de sept martyrs tombés au champ d'honneur au cours de la guerre de libération nationale, a été donné à Mila, a-t-on appris samedi de son réalisateur, Abdelbaki Sellai. "Ce documentaire met en lumière la défunte Fatima Khattabi qu'on surnomme El Khansa de Mila qui a offert ses fils à la patrie et dont l'histoire et le sacrifice ne sont pas assez connus", a précisé à l'APS le réalisateur.

Le tournage du film documentaire a été entamé avec "les moyens disponibles" juste après l'obtention de l'accord de principe de financement, en attendant l'officialisation des procédures, a indiqué M. Sellai, exprimant le souhait que le "financement soit important pour permettre de réaliser un travail qui fera ressortir de l'ombre Fatima Khattabi, la mère des sept martyrs". Le metteur en scène a, dans la foulée, relevé que "plusieurs personnalités et événements historiques dont l'Algérie profonde a été le théâtre n'ont pas été immortalisés dans des œuvres audiovisuelles ou cinématographiques". M. Sellai a relevé que son nouveau documentaire sera "loin des stéréotypes et de la monotonie caractérisant de nombreux documentaires, à commencer par la personnalité abordée, celle d'une femme dont le sacrifice a été particulier, car elle n'a pas perdu un fils ou deux mais plutôt sept enfants pour l'Algérie indépen-



dante". "Ce sacrifice la distingue de beaucoup d'autres femmes qui ont perdu des enfants au cours de la Révolution libératrice", a-t-il appuyé.

Le documentaire traite également tous les aspects importants, à savoir sociologique, psychologique et sémiologique de la personnalité d'une femme après la perte de tous ses enfants, "pour présenter avec précision la personnalité de la défunte Fatima Khattabi, en s'appuyant sur des témoignages vivants des historiens,

ainsi que les livres d'histoire qui évoquent cette femme qui mérite une place dans la mémoire algérienne, comme beaucoup d'autres femmes", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le réalisateur Abdelbaki Sellai a indiqué qu'il prépare également une œuvre d'histoire intitulée "Le prix de la liberté" de l'écrivain Abbas Boudane, qui va être adapté à la télévision, détaillant que le projet est actuellement dans l'attente de financement par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit ainsi que celui de la Culture et les Arts dans le cadre d'un montage financier, soulignant que ce film documentaire sera réalisé "avant la fin de l'année en cours".

Ce travail, relatif à une figure révolutionnaire algérienne dans l'Ouest du pays, sera concrétisé avec une équipe spécialisée dans la production télévisuelle, "pour en faire une œuvre d'une valeur artistique importante", a précisé le même réalisateur. Abdelbaki Sellai a réalisé plusieurs documentaires sur des personnalités historiques dont "Limam de la nation, Benbadis", "Lakhder-Bentobal, sira et massira", "AbdelhafidBoussouf, la légende des services de renseignements algérien", "La ZaouiaHamlouia, nab'ousafaeddini" et "Boumerdès, citadelle de la liberté". L'histoire demeure la passion du réalisateur Abdelbaki Salai, dans laquelle il trouve une matière abondante qui implique, de son avis, la mobilisation de moyens de financement appropriés pour "rendre justice à ceux qui ont fait notre histoire".

## ELIMINATOIRES CAN 2022 : ALGÉRIE-BOTSWANA À 20H

# Cap sur le Mondial

**Les protégés de Djamel Belmadi auront à renouer avec le succès, après deux nuls de suite hors de leurs bases, et à terminer en beauté ces éliminatoires de la CAN.**

La sélection algérienne de football retrouvera ce soir son antre fétiche de Mustapha Tchaker, à l'occasion du match contre son homologue du Botswana, comptant pour la sixième et dernière journée des éliminatoires de la CAN 2022 (Groupe H). C'est un match sans enjeu du moment que tout est ficelé dans ce groupe avec la qualification des Fennecs et des Warriors du Zimbabwe pour la finale de cette CAN 2022 qu'abrètera le Cameroun. Les Verts avaient besoin d'un petit point pour assurer la première place et ils l'ont obtenu en Zambie (3-3). Les protégés de Djamel Belmadi auront tout de même à renouer avec le succès après deux nuls de suite hors de leurs bases et à terminer en beauté ces éliminatoires de la CAN pour bien aborder les qualifications au Mondial 2022 qui débiteront dès juin prochain. Belmadi met déjà le cap sur cette importante échéance, son prochain gros objectif, en convoquant de nouveaux éléments, à savoir Touba, Zerrouki et Khacéf pour apporter du sang neuf et pour relancer la concurrence au sein du groupe. Les revenants Slimani et Ghezzal ont déjà annoncé la couleur et ils comptent bousculer les titulaires habituels.

Ceux qui n'ont pas joué en Zambie auront sans doute leur chance ce soir, notamment Touba et Khacéf, avides de faire leur baptême du feu avec les champions d'Afrique et de convaincre le patron de l'EN, qui récupère les cinq cadres absents à Lusaka, à savoir Mandi, Bennacer, Feghouli, Mahrez et Bensebaini, sans oublier Benrahma. Belmadi devra aligner un onze différent de celui qui a affronté les Chipolopolo de la Zambie. L'on devra voir à l'œuvre Oukidja ou Doukha dans les bois, Zeffane comme latéral droit, Bensebaini ou Khacéf à gauche, Touba, Mandi ou Bedrane dans l'axe, Belkbla et Zerrouki dans l'entrejeu, Boulaya ou Feghouli dans l'animation du jeu, Benrahma ou Mahrez sur le côté droit, Soudani ou Belaili sur le côté gauche, Darfalou ou Slimani en pointe. L'objectif des Verts ce soir est de renouer avec la victoire, d'aligner un



24e match sans défaite et de se rapprocher davantage du record d'invincibilité des Ivoiriens (27 matchs sans défaite). Battus (1-0) chez eux à Gaborone où ils avaient abusé de l'antijeu et de l'agressivité, les Botswanais que dirige Adel Amrouche vont tenter d'éviter une raclée à Tchaker face aux champions d'Afrique.

Ce match constitue une préparation pour les deux premiers grands rendez-vous dans les qualifications au Mondial 2022 contre le

Burkina Faso et le Niger, prévus en juin prochain. La modeste sélection du Djibouti est le troisième adversaire des camarades de Mahrez dans la phase des poules des qualifications au Mondial 2022, qui sera bouclée le 12 octobre, alors que les matches de barrages (aller et retour) sont prévus du 8 au 16 novembre 2021 pour désigner les cinq représentants de l'Afrique au Mondial qatari.

RIYAD MAHREZ :

### «Une vraie famille»

Le capitaine de la sélection algérienne, Riyad Mahrez, est vraisemblablement subjugué par l'état d'esprit et la solidarité régnant chez les Verts qu'il a rejoints vendredi à Sidi Moussa, en compagnie de Sofiane Feghouli, Aïssa Mandi, Ismaël Bennacer et Saïd Benrahma. « Une vraie famille, les zhommes (hommes) », a rassuré Mahrez dans une publication sur son compte Facebook, accompagnée d'une photo qu'il a prise avec Belaili, Bounedjah, Benrahma et Bensebaini. La star de Manchester City a été dispensée du voyage en Zambie, ainsi que Feghouli, Mandi, Bennacer, Benrahma et Bensebaini. Ce dernier était sous le coup d'une suspension pour cumul de cartons. Tout ce beau monde est d'attaque pour le dernier match des éliminatoires de la CAN 2022 face au Botswana, ce lundi soir (20h) au stade Mustapha Tchaker.

L. B.

STADE TCHAKER

### Une tribune officielle pas comme les autres !

La photo de la tribune officielle du stade Mustapha Tchaker de Blida fait le buzz sur les réseaux sociaux. Dotée de fauteuils neufs, la tribune officielle de Tchaker devient royale. Ce luxe a choqué plus d'un, surtout en cette période de vaches maigres, alors que certains se réjouissent et saluent les grands efforts de la direction du stade et la DJS (Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida) pour la rénovation de l'antre fétiche de la sélection algérienne. Après avoir reçu les Warriors du Zimbabwe au 5-Juillet, en novembre dernier, les Verts retrouveront ce lundi leur jardin de Tchaker, à l'occasion du dernier match des éliminatoires de la CAN 2022 face à la modeste sélection du Botswana que dirige le technicien algérien Adel Amrouche. L'EN n'a perdu aucun match à Tchaker (31 victoires et 6 matchs).

L. B.

## ATHLÉTISME

# 5 records nationaux pulvérisés

Cinq (05) records nationaux ont été établis et deux billets aux mondiaux U20 ont été compostés, lors du Championnat d'Algérie hivernal d'athlétisme "Abdelkader Hammani" des U20 et seniors, disputé vendredi et samedi au stade Bateau Cassé à Bordj El Kiffane (Alger). Lors de la journée de samedi, quatre records sont tombés dont trois aux 10km marche. Le premier record en seniors dames a été enregistré par Souad Azzi du MB Béjaïa avec un chrono de 46.59.33. Son ancienne marque était de 47.47.54 depuis 2019 à Béjaïa. En juniors fille, Melissa Touloum de l'AMC Béjaïa a réussi (49.09.80). Son ancien chrono était de 49.41.54 depuis 2018. "Ça n'a pas été facile pour moi lors de rendez-vous où j'étais obligée de défier des athlètes seniors. Dieu merci, j'ai pu battre le record d'Algérie avec un

bon chrono en réalisant les minima qui me permettent de valider mon ticket aux mondiaux. Maintenant je vais continuer à travailler pour mieux préparer les échéances à venir", a déclaré à l'APS, Touloum. De son côté, Abderahmane Sohail Aloui du SARA Batna a réalisé un temps de 41.23.34. L'ancien record était détenu par le regrette Athmane Chibani de l'ASS Nationale en 42.59.51 depuis 2018. "J'ai réalisé un bon chrono lors de ces championnats.

La compétition était bonne sur tous les niveaux ce qui m'a permis de réaliser une belle prestation. Je vais continuer à travailler pour réaliser d'autres objectifs", a expliqué Aloui. Avec ces deux chronos, Touloum et Aloui compostent ainsi leurs billets pour les Championnats du monde des U20 prévus du 17 au 22

août à Nairobi (Kenya). L'autre record d'Algérie de la journée, a été réalisé au lancer de poids (U20) par Mohamed Riad Redjechta de l'ACS Sétif, avec un jet de 15.26m, tandis que l'ancien record était de 14.97m. Le bal des records a été ouvert vendredi lors de la première journée par le jeune coureur de l'US Biskra, Mohamed-Ali Gouaned sur 600 mètres (juniors), avec un chrono de 1:14.79. Le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou, a estimé que certains athlètes Espoirs se sont distingués d'une manière "exceptionnelle".

"Les résultats enregistrés nous donnent des indices correctes sur certains athlètes comme Gouaned qui a confirmé son talent, sans oublier le jeune Cherrad Oussama. Ça fait plaisir de voir plusieurs

records battus lors de ce rendez-vous par ces jeunes. Cette compétition a été dominée par les jeunes espoirs et notre objectif, est de suivre ces athlètes qui représentent l'avenir de la discipline", a indiqué à l'APS, le DTN. Au total, 406 athlètes (222 messieurs et 184 dames) ont pris part à cette compétition, ouverte aux seniors comme aux juniors (U20), et qui ont concouru dans 34 spécialités intermédiaires, pour préparer les spécialités olympiques. Organisé par la Ligue algéroise (LAA) sous l'égide de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), ce rendez-vous a regroupé plus de 34 spécialités intermédiaires pour préparer les spécialités olympiques. Les athlètes engagés étaient issus de 31 ligues. La ligue d'Alger était la mieux représentée avec 163 athlètes au total (94 messieurs et 69 dames).



## PORTUGAL

## L'incroyable colère de Ronaldo

**Après s'être vu refuser un but valable avec le Portugal face à la Serbie (2-2), Cristiano Ronaldo est entré dans une rage folle.**

Quelques jours après le but validé mais entaché d'un hors-jeu de l'équipe de France face à l'Ukraine (1-1), les qualifications pour la Coupe du monde 2022 ont connu une nouvelle péripétie du même genre. Alors que le Portugal affrontait la Serbie ce samedi (2-2), Cristiano Ronaldo a cru offrir la victoire aux Lusitaniens dans les ultimes instants de la rencontre. Mais son but valable a été refusé par l'arbitre. L'absence de la VAR a de nouveau porté préjudice à une équipe, et ce sont donc les Portugais qui ont cette fois trinqué. Alors que la troisième et dernière minute du temps additionnel de la rencontre est atteinte, CR7 marque malgré le retour en catastrophe d'un défenseur qui dégage le ballon alors que celui-ci a entièrement dépassé la ligne. Les partenaires d'Anthony Lopes exultent, mais pas pour longtemps.

Monsieur Makkellie indique que le but n'est pas valable et estime que la balle n'est pas totalement entrée dans le but serbe. Une décision de l'arbitre incompréhensible pour Cristiano Ronaldo, qui sort alors de ses gonds et proteste vertement. Comprenant que le Néerlandais ne changera pas d'avis, le capitaine portugais enlève et jette son brassard au sol, se prend un carton jaune, et sort du terrain direction les vestiaires, indiquant à ses partenaires qu'il fallait arrêter de jouer. Le match est finalement allé à son terme, mais cette erreur d'arbitrage n'a pas fini de faire parler. L'arbitre néerlandais Danny Makkellie est allé s'excuser auprès



du sélectionneur du Portugal Fernando Santos après avoir constaté son erreur. « L'arbitre s'est excusé auprès de moi dans le vestiaire et m'a dit qu'il était gêné. Il m'avait dit sur le terrain qu'il allait voir les images et que s'il s'était trompé, il viendrait s'excuser.

Et c'était le cas. [...] Les arbitres sont humains et font des erreurs, mais c'est pour cela qu'il y a le VAR et la technologie de la ligne de but pour éviter cela », a déclaré Santos en conférence de presse.

## PAS DE RETOUR AU REAL ?

Tancé de partout depuis l'élimination de la Juventus Turin de la Ligue des Champions face à Porto et tenu responsable de la mauvaise forme du club sur la scène locale, Ronaldo avait prévu d'aller quêter le réconfort auprès de son ex : le Real Madrid. Une très belle histoire dont l'épilogue était attendu dans la capitale espagnole, cet été. Sauf que l'ex en question n'a pas les mêmes ambitions. Et les deux parties ne sont pas, selon les médias

espagnols, sur la même longueur d'onde. Selon Marca, depuis son retour dans la capitale espagnole pour une visite en mars 2020, Ronaldo a envisagé un retour et, après trois années consécutives de frustration en Ligue des Champions avec la Juventus, il adorerait retourner dans le club où il a remporté la Coupe d'Europe à quatre reprises.

Jorge Mendes aurait même officiellement offert Ronaldo au Real Madrid il y a quelques semaines, la Juventus envisageant de se passer du n°7 compte tenu de la situation financière délicate à Turin, avec une perte de 113 millions d'euros la saison dernière.

Mais, toujours selon la même source, le Real est également très prudent avec ses finances en ce moment et n'a d'ailleurs recruté personne lors du mercato estival 2020. Les dirigeants espagnols ont comme priorité est d'essayer de recruter de jeunes talents émergents comme Kylian Mbappé et Erling Haaland. Un crève-cœur pour Cr7...

## FC BARCELONE

## Prolongation en vue pour Dembélé

Actuellement présent dans le groupe France pour disputer les premiers matchs des éliminatoires pour la Coupe du monde 2022, Ousmane Dembélé retrouve le haut de l'affiche du côté du Barça. Régulièrement blessé, l'attaquant tricolore avait bien du mal à s'imposer dans la durée avec son équipe. Mais depuis plusieurs mois, la donne a changé et le Barcelonais pourrait bien poursuivre l'aventure en blaugrana. D'après

Mundo Deportivo, Dembélé ne faisait plus partie des plans de Ronald Koeman il y a six mois encore. Arrivé sur le banc du FC Barcelone, l'entraîneur néerlandais semblait même décidé à se séparer de son joueur en cas d'offre intéressante, et ce afin de faire venir Memphis Depay. Les choses ne s'étant pas passées comme prévu, Dembélé est donc resté et s'est finalement imposé dans le système en 3-5-2 mis en place par Koeman. Du coup, le

média indique que le Barça envisage de proposer une prolongation de contrat à son joueur, lié au club jusqu'en juin 2022. Depuis son retour de blessure le 22 décembre dernier, Dembélé a enchaîné vingt-trois matchs de rang avec son équipe, dont dix-huit en tant que titulaire. Il a également inscrit cinq buts et offert deux passes décisives sur cette même période.

## LÖW, XAVI DIT OUI

Souvent cité pour prendre un jour les rênes du FC Barcelone, Xavi n'est visiblement pas pressé de retourner au sein du club catalan. En effet, l'actuel coach d'Al Sadd estime que le futur ex-sélectionneur de l'équipe nationale d'Allemagne, Joachim Löw, serait le candidat idéal pour les Blaugrana. "C'est un entraîneur de luxe. Il veut du spectacle, un football brillant et offensif, et il est devenu champion du monde comme cela en 2014. Löw a aidé l'Allemagne à développer une compréhension différente du football qui me rappelle beaucoup ce que j'ai appris de l'Espagne et de Barcelone", a souligné le champion du monde 2010 pour le Süd-deutsche Zeitung. Pour le moment, le nouveau président barcelonais, Joan Laporta, n'a pas prévu de remplacer Ronald Koeman.

## CROATIE

## Modric, le plus capé

Le match ne restera pas comme le plus abouti disputé par les finalistes de la dernière Coupe du monde mais il sera quand même gravé dans les manuels de l'histoire du football croate. Titulaire samedi soir contre Chypre (1-0), Luka Modric a effacé des tablettes Darijo Srna. Le milieu de terrain du Real, 35 ans, compte désormais 135 sélections avec le maillot à damiers, une de plus que l'ancien défenseur du Shakhtar Donetsk et recordman en la matière. Modric et ses coéquipiers se sont donc contentés du minimum face aux modestes Chypriotes, grâce à un but inscrit par Mario Pasalic (1-0), à l'occasion de la deuxième journée des qualifications du Mondial 2022.

## FC VALENCE

## Barça et Real se disputent Fabio Blanco

Pas au mieux sportivement et financièrement, le FC Valence pourrait perdre une de ses plus grandes pépites. En effet, la presse espagnole nous apprend que le jeune Fabio Blanco (17 ans), en fin de contrat en juin prochain, ne devrait pas prolonger avec le club ché. Considéré comme le successeur de Ferran Torres, l'ailier se retrouve au cœur d'une lutte acharnée entre le FC Barcelone et le Real Madrid, qui souhaitent le récupérer dans les prochaines semaines. Reste à savoir qui parviendra à réaliser ce joli coup à coût zéro.

## PARIS SG

## Kean veut rester



Prêté sans option d'achat par Everton, Moise Kean (21 ans, 29 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) donne entière satisfaction du côté du Paris Saint-Germain. Alors que la Juventus est intéressée par son retour, l'attaquant italien a bel et bien d'autres plans. En effet, Calcio Mercato affirme que le buteur parisien souhaite poursuivre son aventure dans la capitale française. Très apprécié dans le vestiaire et convaincu qu'il peut encore énormément donner dans un club qui lui fait confiance, Kean espère que les dirigeants franciliens feront le nécessaire pour racheter son contrat, qui expire en juin 2024, chez les Toffees. Pour rappel, les décideurs du club anglais réclament entre 50 et 60 millions d'euros pour lâcher Kean. Une somme élevée que le directeur sportif, Leonardo, va tenter de baisser lors du prochain mercato.

## ARSENAL

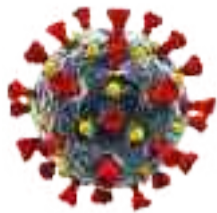
## L'aveu de Willian

S'il va un peu mieux depuis quelques matchs, Willian (32 ans, 30 matchs toutes compétitions cette saison) a connu des débuts très poussifs avec Arsenal. L'ailier brésilien a reconnu ses difficultés lors de son arrivée chez les Gunners, l'été dernier. "J'ai eu des débuts très compliqués. A part mon match contre Fulham, avec mes deux passes décisives, je n'ai pas enchaîné les bonnes performances. Je pense que cela a été ma pire période en tant que footballeur professionnel. Je n'ai jamais connu ça aux Corinthians, au Shakhtar ou à Chelsea. (...) J'ai énormément travaillé, je n'ai pas arrêté de m'entraîner, de m'investir le plus possible, pour sortir de cette spirale négative", a indiqué l'Auriverde pour ESPN Brasil.

## NORVÈGE

## Haaland privé de Mondial ?

On a du mal à imaginer un boycott de la prochaine Coupe du monde programmée à la fin de 2022. Les importants enjeux financiers empêcheraient le passage à l'acte mais déjà, beaucoup de voix s'élèvent pour dénoncer ce qui s'est passé sur les chantiers des stades du Mondial qatarien. Si l'on en croit le sérieux média britannique The Guardian, plus de 6 500 morts seraient à déplorer, parmi les ouvriers immigrés venus construire les futures enceintes de l'événement footballistique. Ces chiffres ont déjà fait réagir des sélections comme les Pays-Bas, l'Allemagne et la Norvège. Cette dernière s'était manifestée ce mercredi soir à Gibraltar en arborant un maillot défendant les droits de l'homme. Ce mouvement pourrait-il aller jusqu'au boycott de la Norvège en cas de qualification ? On ne peut pas l'exclure alors que le congrès national du pays scandinave doit étudier la question dans quelques semaines, le 20 juin. La star de l'équipe, l'attaquant Erling Haaland, et ses coéquipiers doivent peut-être envisager l'hypothèse, bien que la politique n'ait pas à remettre en cause des résultats sportifs. Pour marquer véritablement le coup dans ce soutien aux droits de l'homme, déclarer forfait l'année prochaine constituerait un geste très fort. Haaland ou d'autres vedettes du football seraient-elles prêtes à sacrifier une participation à une Coupe du monde ?



PANDÉMIE DE COVID-19

## 86 nouveaux cas, 74 guérisons et 3 décès en 24h

DOMICILIATION BANCAIRE

## Les exportations de services numériques et des startups dispensées



**L**es exportations de prestations de services numériques, ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-ups et des professionnels non commerçants sont désormais dispensées des formalités de la domiciliation bancaire, a indiqué hier un communiqué de la Banque Algérie. Cette mesure a été adoptée lors d'une réunion du Conseil de la monnaie et du crédit, tenue hier, sous la présidence du gouverneur de la Banque d'Algérie, Rosthom Fadli. Lors de cette réunion, le Conseil de la monnaie et du crédit a adopté, un projet de règlement modifiant et complétant le règlement n° 07-01 du 3 février 2007, relatif aux règles applicables aux transactions courantes avec l'étranger et aux comptes devises. «Les amendements apportés s'inscrivent dans le cadre d'une démarche globale d'actualisation du disposi-

tif réglementaire, entrepris par la Banque d'Algérie, dans son périmètre de compétences, à la lumière de la nouvelle dynamique d'impulsion des exportations hors hydrocarbures, ainsi que de la volonté de faire des start-ups, un acteur destiné à jouer un grand rôle dans la relance de l'économie nationale", souligne le communiqué.

### LES EXPORTATEURS PEUVENT DISPOSER DE LA TOTALITÉ DE LEURS RECETTES EN DEVICES

Ces amendements visent à promouvoir les exportations, notamment celles liées à l'économie de la connaissance, affirme la Banque centrale. Ainsi, les mesures introduites autorisent les exportateurs à disposer de la totalité de leurs recettes d'exportations logées dans les comptes devises, pour les besoins de leur

activité et dispensant de l'obligation des formalités de domiciliation bancaire les exportations de prestations des services numériques, ainsi que celles portant sur les prestations de services des start-ups et des professionnels non commerçants. Les nouvelles modifications introduites dans la réglementation des changes visent "non seulement à encourager l'acte d'exportation, en permettant aux exportateurs de disposer de la totalité des recettes en devises générées par leurs activités, mais aussi capter, in fine, les intervenants dans le domaine du commerce extérieur des services numériques et en ligne, ainsi que les professionnels non commerçants, en vue de leur intégration dans une démarche d'inclusion financière", selon le communiqué.

R. E./APS

LIGUE 1

### Le CRB retombe dans ses travers

Le CR Belouizdad a été piégé (1-1) par le WA Tlemcen, hier après-midi dans son ancre fétiche du 20-Août, dans un match comptant pour la mise à jour de la 13e journée du championnat de Ligue 1. Le CRB a ouvert le score par le jeune Belkheir à la 42' et le WAT a remis les pendules à l'heure dans les ultimes instants du temps additionnel de la rencontre. Le Chabab reste à la 10e place avec quatre autres matchs à disputer, alors que le Widad rejoint l'ASO Chlef à la 13e position. Les Belouizdadis retombent dans leurs travers avant le match capital en Ligue des champions d'Afrique face au TP Mazembe.

L. B.

SUITE À L'AFFICHAGE DES LISTES D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

### Des demandeurs protestent à Béjaïa

Des demandeurs de logements à Béjaïa ont protesté dimanche suite à l'affichage, ces dernières heures, des listes d'attribution de logements sociaux dans plusieurs localités, où ils ne figurent pas, a-t-on appris de diverses sources. Les protestataires ont procédé à la fermeture de tous axes routiers majeurs de la wilaya de Béjaïa. La RN 09 (Béjaïa-Sétif) s'est vue obstruée à hauteur du tunnel d'Aokas, à 20 km à l'est du chef-lieu, par des manifestants réclamant «le retrait» de la liste adoptée par la Commission de daira et qui comporte 121 attributaires. La même protestation, a valu dans les mêmes formes, à Amizour, plus précisément à hauteur du lieudit "Les Eucalyptus", où un groupe de personnes a recouru à la fermeture d'un tronçon de la RN75, reliant Béjaïa à Sétif par le flanc sud-est, créant, soudainement un embouteillage inextricable sur la voie. La liste des bénéficiaires de logements, composée de 392 patronymes, a fait sortir de leurs gonds la grande foule, sitôt affichée en effet. Le cas a valu aussi à Melbou, à 25 km à l'est de Béjaïa, où un groupe d'habitants de la localité de Boulzazene a adopté ce procédé pour obstruer la RN 43, reliant Béjaïa à Jijel, réclamant notamment la récupération des par-

celles de terre longeant le littoral, notamment celles situées dans la zone du lieudit «Tagherloucht», qui, à leurs yeux, « ont été squattées ou indûment attribuées », ont-ils indiqué par téléphone à l'APS. A L'Ouest, c'est la RN 26, reliant Béjaïa à Bouira et par extension Alger, qui en a fait les frais. Des habitants du village de Remila, en face de l'usine Inditex éponyme, qui ont fermé le tronçon mitoyen à leurs habitations, demandant notamment qu'on réhabilite leurs demeures et qu'on les fasse transférer vers des logements plus décentes. En début d'après-midi, la route a été cependant rouverte à la circulation. Ces montées au créneau diverses et leur simultanéité ont littéralement paralysé la circulation dans la wilaya, induisant des désagréments multiples aux usagers dont beaucoup, ont été empêchés de rejoindre leurs postes de travail à l'heure voulue. Selon les municipalités concernées, c'est le déséquilibre entre l'offre et la demande qui a nourri le mécontentement. « Beaucoup se sentent lésés et par conséquent méritants », a-t-on soutenu à l'APC d'Amizour, affirmant que les enquêtes et les arbitrages menés dans ce contexte, ont été rigoureux et d'une grande loyauté.

### Au fil du jour

### Autrefois, du côté d'où vient le soleil...

Par Rachid Ezziane

Autrefois, il y a très très longtemps, là-bas, au pays de Farane, du côté d'où vient le soleil, en plein désert, par une nuit chaude et sans lune, un homme attendait le lever du jour pour entamer un périlleux voyage. De ce voyage, il n'avait parlé à personne. Même à sa femme, il n'avait rien dit. Ni à aucune personne de sa tribu. Plusieurs fois, il l'avait reporté ce voyage. Mais il devait l'accomplir. Car cette sortie était vitale pour lui. Elle était plus nécessaire pour lui que l'eau ou la nourriture. Le totem en pierre, qui est le symbole divin de sa famille et de toute sa tribu, le lui avait dit dans son rêve. Il avait offert à son totem une offrande pour que tout se déroule comme il se devait, dans le calme et la sérénité. Mais plusieurs fois, il avait reporté son voyage. Car dans son cœur persistait un doute. En plein milieu de la nuit, il se leva, regarda ses enfants dormir côte-à-côte. Il pensa à son enfance. Dans le pays de la soif, où les hommes ne vivaient que par et pour la razzia, il avait vu le jour, vécu et, comme les siens, avait dès son plus jeune âge appris à domestiquer la nature et les animaux. Et les hommes, pour domestiquer leur rude nature, ne devaient pas avoir de larmes dans leurs yeux et de pitié dans leur cœur.

Les enfants sortirent, un à un, des bras de Morphée, et, comme à l'accoutumée, avec nonchalance, suivirent leur père en sifflant les bêtes pour prendre le départ.

« Femme ! Femme ! » dit l'homme, après que les autres eurent pris quelques avances sur lui, « réveille la petite, je voudrais l'initier, à son âge, au pâturage. »

Sa femme s'étonna, hésita, puis, sans rien dire, alla réveiller leur dernière fille, âgée de cinq ans. Au moment du départ, elle voulut lui demander pourquoi avait-il insisté à prendre la petite avec lui. Puis, par réflexe maternelle, elle se contenta de dire à son mari : « Prends soin d'elle ». « N'aie crainte », répondit-il en regardant ailleurs.

L'homme donnait des coups rapides. Ses mains montaient et descendaient avec force et vigueur. La bêche allait et revenait, grossissant à chaque coup le trou dans la terre. Quelques instants après, l'homme de Frane s'arrêta, souffla, regarda sa fille jouer, s'agenouilla et commença à nettoyer la fosse. Quand il eut fini, il s'essuya les mains sur sa longue djellaba et appela sa fille. Elle courut vers lui et l'enlaça longuement. Il la leva à l'aide de ses deux mains et la déposa dans la fosse. Elle se mit à rire, tout en gardant ses bras dans l'air. Avec des gestes automatiques et pressés, il la coucha sur le dos, se releva et rapidement commença à mettre de la terre sur elle. Quand il eut fini, il compacta la terre avec ses pieds, s'assura que rien n'apparaît du corps de sa fille. Ruisselant de sueur, il attendit un moment pour s'assurer qu'aucun mouvement de dessous la terre ne se fit. Il s'éloigna, remit la bêche à sa place, s'essuya les mains sur son habit et rejoignit ses autres enfants... Autrefois, il y a très très longtemps, c'est comme ça qu'on lavait l'affront de la honte. Car la femme était une honte dans le pays du côté d'où vient le soleil...